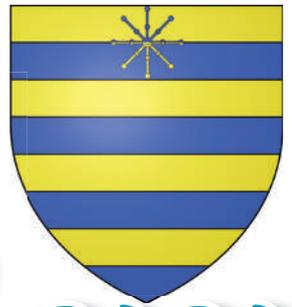


Le ROQUESTOR 2020



**La vie
scolaire**



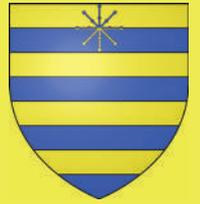
**Les
travaux**



**Les
fêtes**

**Cahier
Spécial
Vie
Associative
et
Vie
Economique**





- P2 - Le mot du Maire
- P3 - La nouvelle équipe municipale (2020-2026)
- P4 - Les délégations, les commissions municipales
- P5 - Les équipes communales – Renseignements utiles
- P6 - La collecte des déchets
- P7 - Les incivilités constatées
- P8 - La sécurité
- P9 - Etat-civil – Urbanisme – Mutuelle Mandarine
- P10 - La vie scolaire
- P12 - La CAPSO
- P14 - Roquetoire : un village partenaire
- P15 - Les finances
- P16 - Le CCAS – La participation citoyenne
 - Les citoyens référents – La distribution des masques
 - Les associations – Le concours des maisons fleuries
 - L'éclairage public
- P20 - Le Comité des fêtes et fêtes patriotiques
 - Les Journées du Patrimoine – La vie paroissiale
 - Les fêtes : calendrier
- P24 - Les travaux
- P26 - Bravo les Jeunes !
- P28 - La page de la majorité
- P29 - Droit d'expression de l'équipe d'opposition
- P31 - La communication – La bibliothèque
- P32 - Cahier spécial : la vie associative
- P43 - Cahier spécial : la vie économique

Le mot du maire



Dès le mois de mars, l'année 2020 a marqué sa différence et, jour après jour, nous a obligés à adapter nos comportements et nos manières de vivre pour suivre l'évolution de la crise sanitaire.

A ce titre, 2020 restera une année empreinte de gravité et servira sans doute d'année « de référence » dans notre histoire contemporaine.

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions le 28 mai 2020, avec la volonté de garder le cap initial visant à préserver la santé de tous en maintenant le haut niveau d'exigence des protocoles sanitaires. Il a donc fallu définir des priorités. A notre grand regret, nous avons dû prendre la décision de réduire, voire même de supprimer parfois, une partie importante de ce qui donne traditionnellement toute sa saveur à la vie dans

notre village, dont les fêtes et les rencontres associatives.

Roquetoire a la chance de bénéficier d'un tissu économique très présent et diversifié. Elle est riche également d'un réseau associatif particulièrement étoffé, soutenu par de nombreux bénévoles. Nous avons tenu à accompagner ces différents acteurs au gré des périodes de confinement/déconfinement et nous voulons rester pour eux des interlocuteurs disponibles et concernés par toutes les questions liées aux incertitudes de leur reprise d'activité.

A l'échelle communale, nous avons répondu à la pandémie par l'action : dès le mois de juin, nous avons travaillé sur le thème de la sécurité, avec notamment la pose de panneaux routiers aux arrêts de bus scolaires et la mise en place d'une maintenance de notre éclairage public. Ce même souci de sécurité a déterminé le démarrage des travaux à l'église Saint-Michel pendant le mois de décembre. En parallèle, nous avons veillé à maintenir le lien avec l'ensemble de nos aînés grâce aux actions menées par le CCAS au cours de ces derniers mois.

A l'échelle de l'intercommunalité, Roquetoire se situe très exactement au cœur du réseau des 53 communes qui composent la CAPSO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer). J'affirme ma volonté d'inscrire notre village dans la promotion des valeurs fondatrices de la CAPSO : solidarité, proximité et équité, telles qu'elles sont présentées dans le projet de « Pacte de gouvernance » en cours de finalisation.

Je tiens à remercier les anciens élus, les agents communaux et intercommunaux qui sont les maillons essentiels entre le service public et les habitants.

Je remercie également les enseignants, les bénévoles, les équipes associatives, les commerçants, les artisans et tous les anonymes. Ils sont autant de personnes essentielles qui œuvrent pour que la vie continue ! Je remercie enfin les nouveaux élus qui savent mettre leur expérience et leurs compétences au service de tous !

Dans ce nouveau numéro du Roquestor, vous trouverez notamment des informations et des renseignements pratiques, une rétrospective de l'année 2020 (à partir du 28 mai) et un cahier spécial réservé aux associations et aux acteurs du monde économique de notre village. Je tiens à adresser un merci particulier à toutes les personnes qui ont collaboré à la confection de ce numéro.

Que ce Roquestor 2020 soit un « antidote » efficace contre le coronavirus toujours présent et vous assure de notre dévouement !



La nouvelle équipe municipale



Véronique BOIDIN
Maire



François HENNERON
1^{er} adjoint



Patricia WASSELIN
2^{ème} adjointe



Daniel NOURRY
3^{ème} adjoint



Stella CREPIN
4^{ème} adjointe



Laurent CEUGNIAT
5^{ème} adjoint



Ludivine DARQUE



Patrice MARTEL



Léa FOLLET



Mathieu BULTEL



Sophie PENEL



Jonathan HIDOUX



Monique DUPUIS



Jean-Paul MARTEL



Coralie VINIACOURT



Marie-Françoise
WAWRZYNIAK



Marc-Antoine BRUGE



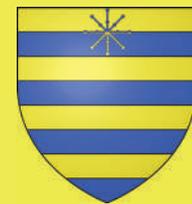
Annick DUPREZ



Richard NOËL
Depuis le 15 février 2021
suite à la démission de
Michel Hermant

Les commissions municipales

Les délégations



Délégations aux adjoint(e)s :

- M. François HENNERON, 1^{er} adjoint, est délégué : aux finances, à la vie économique, aux sports, aux sorties culturelles
- Mme Patricia WASSELIN, 2^{ème} adjointe, est déléguée : aux affaires scolaires et périscolaires, à la bibliothèque, à la jeunesse
- M. Daniel NOURRY, 3^{ème} adjoint, est délégué : à l'aide sociale, CCAS, à la vie associative, à l'urbanisme, à l'informatique
- Mme Stella CREPIN, 4^{ème} adjointe, est déléguée : aux fêtes et manifestations patriotiques
- M. Laurent CEUGNIET, 5^{ème} adjoint, est délégué : aux travaux, sécurité, aux cimetières

Composition du Centre Communal d'Action Sociale :

8 membres élus du conseil municipal :
M. Daniel NOURRY - M. Laurent CEUGNIET -
Mme. Patricia WASSELIN - M. Jean-Paul MARTEL -
Mme. Sophie PENEL - Mme Coralie VINIACOURT -
Mme Annick DUPREZ - M. François HENNERON
+ 8 membres non élus nommés par Mme le Maire.

CNAS (Centre National d'Action Sociale) pour le personnel des collectivités territoriales
1 délégué : Véronique BOIDIN

Syndicat de la Melde

1 titulaire : Véronique BOIDIN
1 suppléant : Laurent CEUGNIET

Hôpital d'Aire

1 délégué : Véronique BOIDIN

GDON

Référent : Daniel NOURRY

SPASAD

1 représentant : Daniel NOURRY

Correspondant défense : Jean-Paul MARTEL

Référent FDE : Daniel NOURRY

Référent sécurité routière : Laurent CEUGNIET

Commissions : Conseil municipal du 11 juin 2020 :

- 1^{ère} commission : Finances et affaires économiques
François HENNERON Patrice MARTEL
Stella CREPIN Ludivine DARQUE
Richard NOEL (à partir du 15 février 2021)
- 2^{ème} commission : Travaux, défense incendie, environnement
Laurent CEUGNIET François HENNERON
Daniel NOURRY Jean-Paul MARTEL
Mathieu BULTEL Jonathan HIDOUX
Marc Antoine BRUGE
- 3^{ème} commission : Affaires scolaires, périscolaires et centre de loisirs
Patricia WASSELIN Daniel NOURRY
Monique DUPUIS Sophie PENEL
Coralie VINIACOURT Léa FOLLET
Marie-Françoise WAWRZYNIAK
- 4^{ème} commission : Affaires sociales, CCAS, intergénérationnel
Daniel NOURRY Laurent CEUGNIET
Patricia WASSELIN Jean-Paul MARTEL
Sophie PENEL Coralie VINIACOURT
Annick DUPREZ
- 5^{ème} commission : Jeunesse, sport, culture
Stella CREPIN François HENNERON
Léa FOLLET Ludivine DARQUE
Jonathan HIDOUX Patricia WASSELIN
Marc Antoine BRUGE
- 6^{ème} commission : Communication, bulletin municipal
François HENNERON Monique DUPUIS
Mathieu BULTEL Patricia WASSELIN
Patrice MARTEL Léa FOLLET
Annick DUPREZ

Commission d'Appel d'Offre

(conseil municipal du 11 juin 2020)

3 Titulaires	3 Suppléants
François HENNERON	Jean-Paul MARTEL
Laurent CEUGNIET	Patrice MARTEL
Daniel NOURRY	Marc Antoine BRUGE

Maire :

Véronique BOIDIN :

03 21 12 42 28 ou

06 74 08 53 23

Adjoint(s) :

François HENNERON :

06 86 79 68 10

Patricia WASSELIN :

06 34 29 14 69

Daniel NOURRY :

06 28 15 54 35

Stella CREPIN :

06 23 76 88 26

Laurent CEUGNIET :

07 83 60 52 81

La collecte des déchets



Les 6 déchetteries du Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) sont à votre disposition à Arques, Longuenesse, Tatinghem (commune déléguée de Saint-Martin-lez-Tatinghem), Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq. Retrouvez les horaires et adresses de ces déchetteries sur www.smla.fr ou au 03 21 12 10 33.

Déchetterie d'Aire-sur-la-Lys : 03.21.12.10.33

Horaires d'été (à partir de mi-avril) :

- **Lundi : 13 h 30/18 h 45**

- **Du mardi au samedi : 9 h/11 h 45 et 13 h 30/18h45**

Horaires d'hiver (à partir de mi-octobre) :

- **Lundi : 14 h/17 h 30**

- **Du mardi au samedi : 9 h/11 h 45 et 14 h/17h30**

Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile + masque

Calendrier de collecte 2021

📄 téléchargeable sur www.ca-psy.fr/dechets Changement de la semaine de collecte du tri

Decembre / Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
53 L 28 Ordures ménagères M 29 M 30 J 31 Tri V 01 Jour de l'an S 02 D 03	05 L 01 Ordures ménagères M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07	09 L 01 Ordures ménagères M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07	J 01 V 02 Déchets verts S 03 D 04 L 05 OM Lundi de Pâques M 06 M 07 J 08 Tri V 09 Déchets verts S 10 D 11 L 12 OM / Verre M 13 M 14 J 15 V 16 Déchets verts S 17 D 18	S 01 Fête du travail D 02 L 03 Ordures ménagères M 04 M 05 J 06 Tri V 07 Déchets verts S 08 Victoire 1945 D 09 L 10 OM / Verre M 11 M 12 J 13 Jeudi de l'Ascension V 14 Déchets verts S 15 D 16 L 17 Ordures ménagères M 18 M 19 J 20 Tri V 21 Déchets verts S 22 D 23 OM Lundi de Pentecôte L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 Déchets verts S 29 D 30 L 31 Ordures ménagères	M 01 M 02 J 03 Tri V 04 Déchets verts S 05 D 06 L 07 OM / Verre M 08 M 09 J 10 V 11 Déchets verts S 12 D 13 L 14 Ordures ménagères M 15 M 16 J 17 Tri V 18 Déchets verts S 19 D 20 L 21 Ordures ménagères M 22 M 23 J 24 V 25 Déchets verts S 26 D 27 L 28 Ordures ménagères M 29 M 30

HORAIRES DE COLLECTE
Ordures ménagères (OM) lundi 5h15 à 12h30
Tri jeudi 5h15 à 12h30 en semaine paire

Déchets verts (DV) en porte à porte du 1^{er} avril au 31 oct. 2021 vendredi 5h15 à 12h30

Verre en porte à porte lundi 5h15 à 12h30 1 fois toutes les 4 semaines

JOURS FÉRIÉS Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

- Collecte des ordures ménagères maintenue le lundi 5 avril 5h15 - 12h30
- Collecte des ordures ménagères maintenue le lundi 24 mai 5h15 - 12h30.

Encrants
* Pour bénéficier du service de ramassage des encrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.
Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande. Voir les modalités sur www.ca-psy.fr/dechets.

MEMO consignes de tri

Le verre à recycler dans la colonne à verre

Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle et complètement vidés. Il est inutile de rincer le contenant.

Les pots en terre cuite, la vaisselle, les vitres, miroirs et verres cassés sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères.

Les ampoules sont à déposer chez votre distributeur ou en déchèterie.

Géolocaliser les colonnes à verre
Flasher ce QR code ou rendez-vous sur geo.ca-psy.fr

Le papier carton dans les bornes à papier

Journaux - magazines - boîtes - emballages carton - prospectus - papiers de bureau - courriers et lettres - cartons ondulés - catalogue - annuaires - livres et cahiers

LOCALISER TOUTES LES BORNES

Flasher ce QR code ou rendez-vous sur geo.ca-psy.fr

Imprimé sur du papier recyclé par un imprimeur certifié ISO 9001 et 14001

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C021177

Roquetteiro

Roquetteiro
S 01 Fête du travail D 02 L 03 Ordures ménagères M 04 M 05 J 06 Tri V 07 Déchets verts S 08 Victoire 1945 D 09 L 10 OM / Verre M 11 M 12 J 13 Jeudi de l'Ascension V 14 Déchets verts S 15 D 16 L 17 Ordures ménagères M 18 M 19 J 20 Tri V 21 Déchets verts S 22 D 23 OM Lundi de Pentecôte L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 Déchets verts S 29 D 30 L 31 Ordures ménagères

Encrants
* Pour bénéficier du service de ramassage des encrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.
Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande. Voir les modalités sur www.ca-psy.fr/dechets.

MEMO consignes de tri

Les déchets à déposer dans le bac à ordures ménagères

- Emballages souillés
- Couches bébé
- Restes de table variés, viandes, poissons,...
- Pots de yaourt et de glace, gobelets en plastique,...
- Polystyrène
- Vaisselle
- Films de sur-emballage plastique, sacs en plastique
- Papier peint
- Pots de fleur
- Stylos, rasoirs en plastique jetables

...et aussi coton à démaquiller, vitres, miroirs, sacs d'aliments pour animaux, beringots de lessive, etc...

Les déchets à déposer dans le bac de tri sélectif

- Bidons et flacons
- Bouteilles opaques et transparentes
- Boîtes et emballages carton
- Boîtes métalliques et barquettes aluminium
- Boîtes de conserves et cannettes de boisson
- Journaux, magazines, prospectus
- Briques alimentaires
- Aérosols et bidons

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
Contactez le service collecte au numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) **0 800 676 053** Service 4 jours gratuits
Informations et formulaires de demande en ligne : www.ca-psy.fr/dechets

Calendrier de collecte 2021

📄 téléchargeable sur www.ca-psy.fr/dechets

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
J 01 Tri V 02 Déchets verts S 03 D 04 L 05 OM / Verre M 06 M 07 J 08 V 09 Déchets verts S 10 D 11 L 12 Ordures ménagères M 13 M 14 Fête Nationale J 15 Tri V 16 Déchets verts S 17 D 18 L 19 Ordures ménagères M 20 M 21 J 22 V 23 Déchets verts S 24 D 25 L 26 Ordures ménagères M 27 M 28 J 29 Tri V 30 Déchets verts S 31	D 01 L 02 OM / Verre M 03 M 04 J 05 V 06 Déchets verts S 07 D 08 L 09 Ordures ménagères M 10 M 11 J 12 Tri V 13 Déchets verts S 14 D 15 Assomption L 16 Ordures ménagères M 17 M 18 J 19 V 20 Déchets verts S 21 D 22 L 23 Ordures ménagères M 24 M 25 J 26 Tri V 27 Déchets verts S 28 D 29 L 30 OM / Verre M 31	M 01 J 02 V 03 Déchets verts S 04 D 05 L 06 Ordures ménagères M 07 M 08 J 09 Tri V 10 Déchets verts S 11 D 12 L 13 Ordures ménagères M 14 M 15 J 16 V 17 Déchets verts S 18 D 19 L 20 Ordures ménagères M 21 M 22 J 23 Tri V 24 Déchets verts S 25 D 26 L 27 OM / Verre M 28 M 29 J 30	V 01 Déchets verts S 02 D 03 L 04 Ordures ménagères M 05 M 06 J 07 Tri V 08 Déchets verts S 09 D 10 L 11 Ordures ménagères M 12 M 13 J 14 V 15 Déchets verts S 16 D 17 L 18 Ordures ménagères M 19 M 20 J 21 Tri V 22 Déchets verts S 23 D 24 L 25 OM / Verre M 26 M 27 J 28 V 29 Déchets verts S 30 D 31	L 01 OM Toussaint M 02 M 03 J 04 Tri V 05 S 06 D 07 L 08 Ordures ménagères M 09 M 10 J 11 Armistice 1918 V 12 S 13 D 14 L 15 Ordures ménagères M 16 M 17 J 18 Tri V 19 S 20 D 21 L 22 OM / Verre M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ordures ménagères M 30	M 01 J 02 Tri V 03 S 04 D 05 L 06 Ordures ménagères M 07 M 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 Ordures ménagères M 14 M 15 J 16 Tri V 17 S 18 D 19 L 20 OM / Verre M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 Noël D 26 L 27 Ordures ménagères M 28 M 29 J 30 Tri V 31

Jours fériés Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

- Collecte des ordures ménagères maintenue le 1^{er} novembre de 5h15 à 12h30.

Déchetteries
Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq.
Tél : 03 21 12 10 33 | www.smla.fr

Roquetteiro

Roquetteiro
V 01 Déchets verts S 02 D 03 L 04 Ordures ménagères M 05 M 06 J 07 Tri V 08 Déchets verts S 09 D 10 L 11 Ordures ménagères M 12 M 13 J 14 V 15 Déchets verts S 16 D 17 L 18 Ordures ménagères M 19 M 20 J 21 Tri V 22 Déchets verts S 23 D 24 L 25 OM / Verre M 26 M 27 J 28 V 29 Déchets verts S 30 D 31

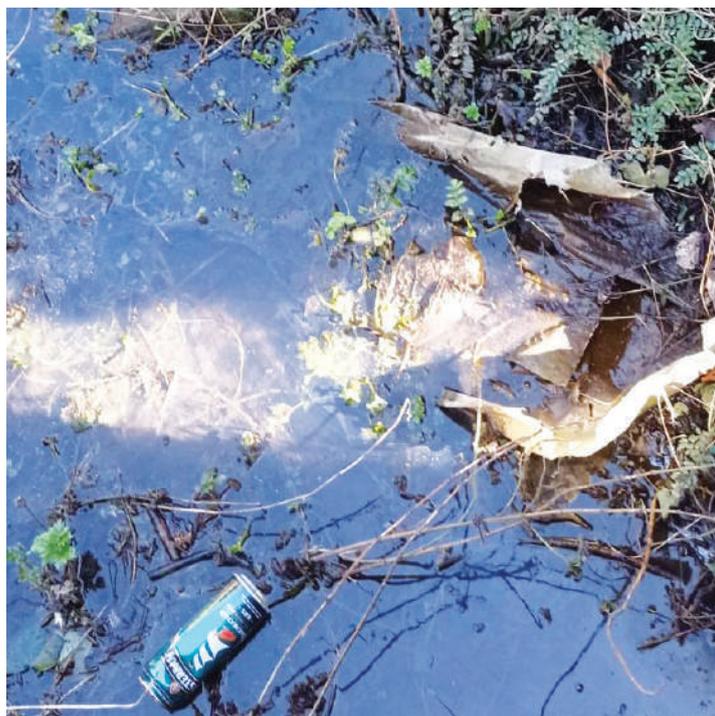
UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
Contactez le service collecte au numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) **0 800 676 053** Service 4 jours gratuits
Informations et formulaires de demande en ligne : www.ca-psy.fr/dechets

Les incivilités constatées



Ces incivilités qui nous dérangent :

- Les jets de débris sur la voie publique, dans les cours d'eau (papiers, bouteilles, canettes alu, mégots, masques...)



- Les déjections canines sur les trottoirs et pelouses
- Les dépôts sauvages au pied des bennes à verre, chiffons ou cartons, dans les fossés...
- Les nuisances sonores qui créent des troubles de voisinage : respectons le repos de chacun en évitant notamment d'utiliser des appareils à moteur le dimanche et les jours fériés



Ces incivilités qui mettent en danger la vie d'autrui :

- Les stationnements anarchiques (sur les trottoirs, devant les sorties de garage...)

Ces incivilités qui dégradent le bien commun :



- Les tags ou graffitis
- Le labour des accotements qui affaiblit les bords de voirie
- Les boues étalées sur la voirie



Exemple de mobilisation d'agriculteurs pour nettoyer la chaussée.

Ces incivilités coûtent cher à la collectivité et perturbent la vie des habitants de notre village.

Merci de respecter l'environnement, la vie et la sécurité d'autrui !



Brûlage des déchets :

Sur l'ensemble du territoire de la Région Hauts de France, le brûlage des déchets verts produits par les ménages (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit par les 5 règlements sanitaires départementaux.

Brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées. Par ailleurs, si les feux sont mal contrôlés, ils peuvent entraîner des incendies.



Le monoxyde de carbone : (*gaz inodore, incolore, toxique et potentiellement mortel*)

Ce gaz ne vient pas des appareils électriques. Il vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne fonctionnent pas bien: cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint

pas électrique, poêle, cheminée.

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone : brasero et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

EN CAS D'URGENCE :

Appelez les secours:

18 : Pompiers

15 : Samu

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

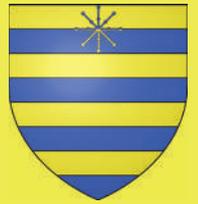
112 : Numéro d'urgence depuis un portable.

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

Plus d'informations: www.prevention-maison.fr www.inpes.sante.fr www.invs.sante.fr »

source : *RISQUES – Prévention des risques majeurs – Les dangers du monoxyde de carbone*





10 naissances



1 mariage



16 décès



L'urbanisme
14 permis de construire
23 déclarations préalables
62 certificats d'urbanisme

Bienvenue aux nouveaux habitants

Si vous venez d'emménager à Roquetoire, nous vous invitons à passer en mairie afin de pouvoir vous rencontrer et vous souhaiter la bienvenue !

Cette démarche vous permettra également de recueillir toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin. Une rencontre sera organisée dès que possible afin de vous présenter toutes les richesses de notre village !

MANDARINE

Mandarine est une association à but non lucratif dont la mission est de proposer à ses adhérent(e)s des actions de mutualisation permettant la souscription d'une solution performante et peu coûteuse.

La Mutuelle Locale
Une mutuelle pour tous

Agrée par la CAPSO sur les 53 communes

Association Mandarine

PERMANENCES D'INFORMATIONS

A LA MAISON DES SERVICES (La Poste)
(Au 26 place de la Mairie 62120 ROQUETOIRE)
LE 2ème MARDI DU MOIS DE
16H00 à 18H00

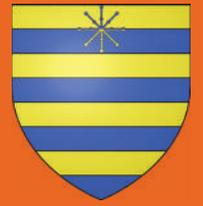
Calendrier 2021 des permanences :

Date des permanences	08	14	12	09	14	11
Mois 2021	Juin 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022

Demandez votre devis Comparatif Gratuit

ROQUETOIRE

Association MANDARINE
Adresse & Courrier : 87, Rue de Calais - 62500 SAINT-OMER
Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h
www.mandarine-communale.fr
Contacts & renseignements : 03.21.11.68.02



Affaires scolaires

Comme vous le savez, l'école Martin Luther King a pu ré-ouvrir ses portes le 2 juin 2020 pour les enfants des parents prioritaires, dans le respect du premier protocole sanitaire strict qui était en vigueur.



Le 22 juin 2020, l'école a pu accueillir tous les élèves. Toujours avec le protocole sanitaire mais cependant sans cantine, sans bus et sans garderie. Nous avons pu accueillir 180 élèves.

La distribution des prix de fin d'année s'est faite autrement. Ceux-ci ont été décernés classe par classe par Madame BOIDIN, Maire et Madame WASSSELIN, adjointe aux affaires scolaires. Les livres des enfants absents se trouvaient ensuite en mairie à la disposition des parents.

Le 2 septembre 2020, la rentrée s'est déroulée normalement avec un total de 233 élèves, soit un peu moins que l'année scolaire 2019-2020.

Durant le mois de décembre, le père Noël, comme chaque année, est passé mais cette fois différemment. Il est allé, avec son âne,

dans la cour de récréation et les enfants, ravis, lui ont fait un très bon accueil avec des chants et des poèmes à son intention. Des friandises, offertes par la municipalité, ont été ensuite distribuées aux enfants par les enseignant(e)s, que nous remercions.

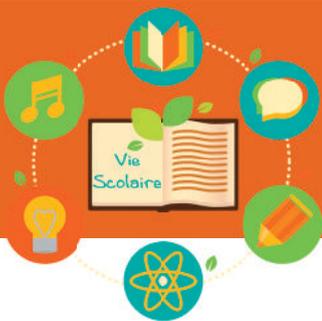


Une année, en effet, bien différente mais qui a su s'adapter aux multiples contraintes, pour nos jeunes et moins jeunes.



Stationnement :

La circulation devant le groupe scolaire est souvent problématique et les contraintes liées au plan Vigipirate apportent de nouvelles difficultés. En lien avec la commission des «Affaires scolaires, périscolaires et centre de loisirs», et avec les agents techniques de la commune, un aménagement du parking côté city-stade est en cours de réalisation pour permettre une meilleure circulation et pour assurer une meilleure sécurité pour les enfants



La Vie Scolaire - L'accueil de loisirs



et les parents.

Dans le cadre du plan Vigipirate, la grille qui donne accès à la cour des primaires côté rue Saint-Michel a été rehaussée afin d'éviter les intrusions.



Travaux :

Depuis plusieurs années, la classe des CE1 est légèrement inondée à chaque épisode pluvieux important, en raison d'une fuite au niveau de la toiture. L'intervention d'une entreprise locale est programmée courant février 2021.

Restauration scolaire :

En décembre, la commission des «Affaires scolaires» s'est réunie pour sélectionner le prestataire pour le service de la restauration scolaire : le choix s'est porté, selon les critères définis dans le marché, sur la société **DUPONT RESTAURATION**, qui assurait déjà la prestation. Pour les pique-niques dans le cadre du centre de loisirs, c'est la société **API** qui a obtenu le contrat. Ces contrats sont valables pour une durée de 2 ans.

L'accueil de loisirs avec l'UFCV

Dès le mois de juin, la nouvelle équipe municipale a pris la décision d'assurer l'accueil de loisirs pendant les vacances d'été. Le centre a donc bien ouvert ses portes début juillet, dans le plus strict respect des consignes sanitaires. Faute de sorties en extérieur, les enfants ont réalisé de nombreux travaux manuels, dont la confection de compositions florales.



Cet été, le nombre d'enfants était limité puisque la garderie ne pouvait être ouverte. Seuls les enfants de moins de onze ans ont été accueillis car au-delà, les masques demeuraient obligatoires.

Les enfants s'y sont amusés malgré la lourdeur du contexte de crise sanitaire. Ils ont également réalisé, à l'extérieur, dans la cour, un spectacle devant leurs parents.

L'accueil de loisirs de cet automne, avec une trentaine d'enfants, a très bien fonctionné également malgré les contraintes toujours présentes.



La posture Vigipirate « Automne-Hiver 2020 – Printemps 2021 » est active depuis le 26 octobre dernier et maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Aucune date de fin n'est fixée afin d'assurer un renouvellement ou une adaptation de la posture au moment jugé le plus opportun.

Source : Préfecture du Pas-de-Calais, Direction des Sécurités

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) est un établissement public de coopération intercommunal qui dispose de son propre budget, d'une fiscalité et d'une liberté d'administration. Composée de 53 communes, elle compte un peu plus de 105 000 habitants.

Depuis le 1er janvier 2017, la CAPSO est née de la fusion de quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui existaient auparavant, par un projet de territoire écrit conjointement.

Une communauté d'agglomération est une structure administrative encadrée par la loi. Ainsi, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a l'obligation de s'occuper en direct d'un certain nombre de domaines à la place des communes adhérentes, ou dit aussi « compétences ».

La première compétence de la CAPSO, c'est le développement économique en créant les conditions de la création et du développement d'entreprises sur notre sol via notamment l'aménagement de zones d'activités. Elle a également créé plusieurs structures pour favoriser le business ici : la Maison du développement économique (MDé) et la pépinière d'entreprises.

La CAPSO s'occupe aussi de l'aménagement du territoire en supervisant des documents d'urbanisme très importants : Schéma de cohérence territorial (SCOT) ou Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui décident ce qu'on peut construire et aménager et où on peut le faire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. C'est elle aussi qui a la charge des aires d'accueil des gens du voyage.

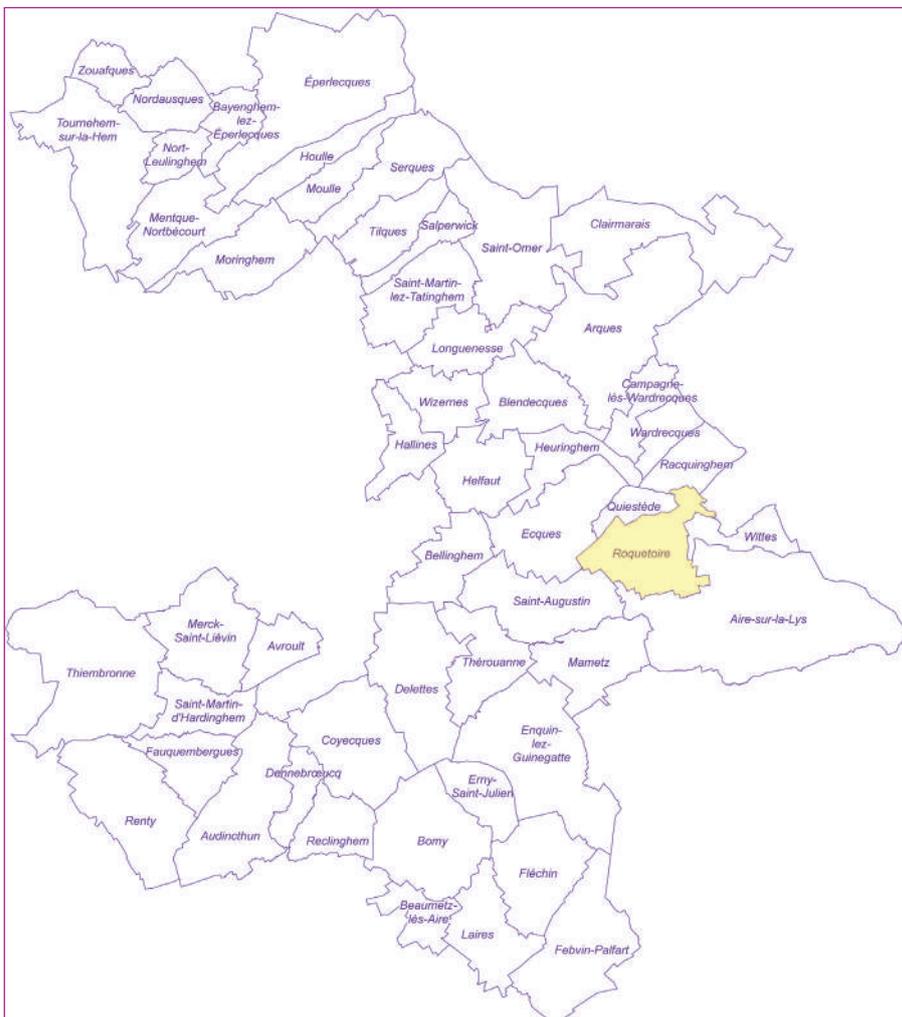
Au quotidien, la CAPSO est chargée de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers, de la politique de la ville, de l'habitat (grâce au Guichet Unique d'Information sur l'Habitat).

La CAPSO gère encore l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable ainsi que la lutte contre les inondations.

A côté de ces compétences dites « obligatoires », la CAPSO a choisi de s'occuper aussi de la petite enfance. Ainsi désormais, elle gère l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les crèches et les structures multi-accueil ainsi que l'information à destination des assistantes maternelles indépendantes dans les Relais d'assistantes maternelles (RAM). De même, c'est la CAPSO qui met en place les transports en commun de l'agglomération (MOUVEO).

Enfin, la CAPSO gère le conservatoire à rayonnement départemental d'agglomération, le plus important au nord de Paris qui accueille plus de 3000 élèves dans quatre départements : musique, danse, théâtre et Beaux-arts, dans plusieurs sites, au plus près des habitants.

source : www.ca-pso.fr



L'année 2020 a été marquée par le renouvellement du conseil communautaire suite aux élections municipales du 15 mars et l'arrivée d'une nouvelle équipe de gouvernance pour les 6 prochaines années, présidée par M. Joël DUQUENOY.

Le nouveau conseil communautaire a décidé, lors de sa séance du 22 octobre 2020, d'élaborer un pacte de gouvernance entre la CAPSO et les communes membres pour la mandature 2020-2026.

Après concertation avec l'ensemble des 53 communes, le groupe de travail « Pacte de gouvernance », composé d'élus représentatifs des spécificités des communes, a fait des propositions partagées.

Composition du groupe de travail « Pacte de



gouvernance »

- le président de la CAPSO : Joël DUQUENOY
- les premiers vice-présidents : Alain MEQUIGNON, Bertrand PETIT, Jean-Claude DISSAUX, Jean-Paul LEFAIT
- les 2 vice-présidents en charge de la ruralité : Marc THOMAS, Patrick BEDAGUE
- 4 maires ou représentants des communes les plus peuplées (Aire-sur-la-Lys, Arques, Longuenesse, Saint-Omer) : Florence WOZNY, Benoît ROUSSEL, Christian COUPEZ, Bruno HUMETZ

- 4 représentants des communes de moins de 2 000 habitants (1 par pôle territorial) : Françoise VASSEUR, Francis MARQUANT, Jean-Luc EVRARD, Véronique BOIDIN

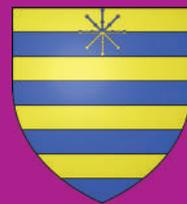
Ce pacte de gouvernance vise à affirmer les valeurs fondatrices et partagées de l'agglomération. A ce titre, il place la solidarité, la proximité et l'équité au cœur de la coopération intercommunale et précise l'ambition collective pour le développement du territoire. Il définit par ailleurs les modalités de la gouvernance et le rôle de chacune des instances décisionnelles afin de garantir la bonne articulation et la complémentarité entre la CAPSO et les communes. Il traduit la volonté de la CAPSO de porter des projets structurants et de dispenser des services de proximité au bénéfice des habitants du territoire. Enfin, il rappelle que les communes, en tant que premiers maillons de l'échelon territorial et interlocuteurs privilégiés des citoyens au quotidien, sont les moteurs du développement intercommunal et qu'il convient donc de s'appuyer sur elles pour mener le projet de territoire, car elles en conditionnent la réussite.

Après consultation de l'ensemble des conseillers municipaux et avis de leur part le cas échéant, ce pacte de gouvernance devrait être adopté en conseil communautaire au cours du mois de Mars 2021.

Le projet de pacte de gouvernance est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

*La CAPSO mène actuellement un travail de concertation en vue de définir son **projet de territoire 2020-2026**. L'ensemble des habitants avait été sollicité par le biais d'un questionnaire distribué en boîte aux lettres avec le premier numéro « Terre d'agglomération », en décembre dernier. Le projet de territoire est un document qui fixera les orientations à moyen et long termes de l'intercommunalité en matière de politiques publiques locales.*

Roquetoire : un village partenaire



Partenariat avec la CAPSO :

La CAPSO contribue financièrement au transport scolaire de la commune en remboursant une quote-part du coût du service et participe également au transport occasionnel des élèves primaires dans le cadre de certaines activités culturelles sur le territoire de la CAPSO : visites d'expositions, conservatoire à rayonnement départemental de Saint-Omer, micro-folie à la Station de Saint-Omer...

En novembre, la commune a signé une convention pour la collecte incitative des papiers-cartons, convention tripartite entre la CAPSO, la commune et l'AEP St Michel, avec la pose de 2 bennes sur les points d'apport volontaire de la commune : au Rupereau (rue de Mametz) et au stade (rue du Stade). Dès que les bennes seront en place, chacun pourra les utiliser pour y déposer les papiers et cartons en vue d'un recyclage profitable pour la préservation de notre environnement.

La commune a renouvelé également le principe d'une convention de prestation intégrée au service commun en charge du contrôle des autorisations d'urbanisme, afin de bénéficier de l'expertise des services de la CAPSO pour les opérations d'urbanisme.

Partenariat avec la ville d'Aire-sur-la-Lys :

Lors du conseil municipal du 20 novembre, la commune de Roquetoire a approuvé la signature d'une convention visant à définir les conditions techniques et financières de l'entretien des installations d'éclairage public de la commune, ainsi que la pose et la dépose des illuminations de Noël. Grâce à cette convention, les illuminations de Noël ont été installées

sur l'ensemble du territoire communal et ont apporté un esprit de fête fort apprécié !

Partenariat avec le Département du Pas-de-Calais :

Convention renouvelée en juin 2020 entre la Médiathèque départementale et la bibliothèque de Roquetoire. La commune s'engage à respecter certaines conditions d'un service public de qualité, dont la mise à disposition de locaux adaptés, de bénévoles bénéficiant de formation et d'une amplitude horaire hebdomadaire adaptée aux besoins de la population à desservir. De son côté, la médiathèque départementale apporte, entre autre, conseil et ingénierie en matière de création, d'organisation, d'informatisation et d'aménagement. Elle assure également les formations et propose des outils d'animation pour valoriser les collections des bibliothèques le cas échéant.



Pas-de-Calais



Le Département



Les finances

Le budget définitif 2020 est en cours de finalisation et nous travaillons depuis plusieurs semaines sur le Budget prévisionnel 2021 de la commune.

Conformément à ce que nous avons annoncé pendant la cérémonie des vœux du 17 janvier et à notre volonté d'assurer transparence et information, nous vous communiquerons les résultats d'ensemble (solde du budget de fonctionnement et solde du budget d'investissement), après avoir réuni la commission « Finances et vie économique » et après le vote du budget en conseil municipal.

Les dépenses du budget 2020 ont été à la charge de l'ancienne équipe municipale jusqu'au 28 mai et à la charge de la nouvelle équipe à partir du 29 mai, et ce jusqu'à la fin de l'année 2020. Tel qu'il s'annonce, le résultat net de l'année du budget de fonctionnement, soit la différence entre les Produits et les Charges, devrait être somme toute correct. Il est difficile de le comparer complètement à celui des années antérieures. En effet, l'année 2020 étant la première année avec la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID, il est aisément compréhensible que des variations de charges ou de produits ont impacté ce résultat.

Voici quelques exemples :

- Les recettes de la location de la salle des Fêtes sont en diminution du fait de sa fermeture pendant plusieurs mois consécutifs.
- Il n'y a pas eu de charges à payer à l'entreprise Dupont Restauration pour la cantine pendant les semaines où l'école a été fermée, tout comme il n'y pas eu de recettes encaissées pour le paiement de la cantine pour les mêmes raisons.

Enfin, de manière générale, les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire ont un coût qui n'a pu être anticipé comme par exemple :

- La fourniture de masques à chaque habitant(e), à tous les enfants âgés de 6 ans et plus scolarisés au groupe scolaire Martin Luther King,
- La fourniture de ramettes de papiers aux parents d'élèves pendant le premier confinement,
- L'équipement de l'ensemble du personnel communal en masques, gel hydroalcoolique, tenues de travail,
- La fourniture en gel hydroalcoolique et en fournitures sanitaires pour notre groupe scolaire.

Comme dans de nombreuses communes, le budget de fonctionnement pèse assez lourdement sur les finances mais il est avant tout le signe que la municipalité se donne les moyens d'assumer les besoins courants tout au long de l'année.

Avec le montant des excédents reportés, même corrigé, l'équipe minoritaire a communiqué auprès des habitants en disant que la commune disposait des finances nécessaires pour investir.

C'est vrai, il ne faut pas le nier.

Cependant :

1. Durant le 2^{ème} semestre 2019, une commission «matériel agricole» a étudié les différentes offres pour acquérir **un nouveau tracteur**. La commande a été passée fin 2019. Le tracteur a été livré le 27 mai 2020. La facture nous a été adressée en juin et elle a été payée en juillet.
2. Dans le courant du 4^{ème} trimestre 2020, l'EPF (Etablissement Public Foncier) a demandé le paiement du rachat **de terrain de la ferme May** effectué par la commune en 2016, terrain où se situent le City Stade et le 2^{ème} parking de l'école. Ce règlement n'avait pas encore été effectué par la commune puisque la demande de paiement n'était pas officialisée.

Ces 2 dossiers d'investissement représentent une enveloppe **globale d'environ 200 000€**.

La marge de manœuvre dont parlait l'ancienne équipe majoritaire s'est ainsi réduite de façon drastique et a diminué d'autant la possibilité d'investir grâce aux excédents.

La commune n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts pendant l'année 2020. Mécaniquement, en remboursant ses emprunts existants, elle réduit son endettement.

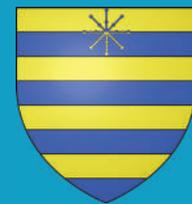
Notre volonté est de poursuivre cet effort pour l'année 2021.

Nous comptons sur notre capacité d'autofinancement ainsi que sur les subventions qui seront accordées à la commune pour financer les projets de cette nouvelle année.

Nous avons pleinement conscience qu'une gestion rigoureuse ne doit pas empêcher la réalisation de projets ambitieux et nous saurons mesurer nos capacités d'emprunter opportunément le cas échéant.



Le CCAS - La participation citoyenne



Le CCAS :

Habituellement, en-dehors de tout contexte lié à la COVID-19, nos aînés ont la possibilité de choisir entre le traditionnel banquet à la salle des fêtes qui a lieu le lundi de la ducasse d'octobre ou le colis des aînés, distribué à leur domicile en fin d'année.

Lors de sa réunion du 28 juillet 2020, le CCAS a pris la décision d'annuler le traditionnel banquet pour protéger la santé de nos aînés et suivre les recommandations nationales en matière de gestion de la crise de la COVID-19 sur le territoire. Le choix s'est donc porté sur la distribution d'un colis exceptionnel à tous les aînés, seuls ou en couple, au moment des fêtes de fin d'année.



Le CCAS s'est réuni le 5 novembre afin de décider, en concertation, du contenu de ce colis : un assortiment de produits frais et de produits manufacturés, issus de nos commerces locaux, a donc été sélectionné pendant cette réunion. L'objectif était de rendre ce colis plus festif. Pour certains de nos aînés qui choisissent habituellement de participer au banquet, ce colis était donc une nouveauté. Afin de pouvoir être consommés au réveillon de Noël, la distribution de ces 252 colis a été assurée par les conseillers municipaux et les membres du CCAS le vendredi 18 et le samedi 19

décembre 2020. Nous tenons à remercier tous les aînés pour leur accueil sans oublier bien sûr nos



ainés placés dans des établissements de santé à l'extérieur du village.

Pendant la deuxième période de confinement, les personnes inscrites sur le "registre des personnes vulnérables" mis en place en octobre ont été contactées plus particulièrement.

Lors des épisodes de canicule de l'été 2020, les élus et les membres du CCAS se sont mobilisés pour contacter par téléphone nos aînés afin de prendre de leurs nouvelles et de leur apporter une aide le cas échéant.

Adresse mail du CCAS :

ccas-roquetoire@orange.fr

La participation citoyenne

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit, qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'une commune.

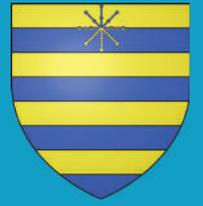
Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour être des relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens.



Les citoyens référents - La distribution des masques



Les citoyens référents

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes, de leur propre initiative.



La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de la commune à la protection de leur environnement dans les secteurs de cambriolage et d'incivilités, ce dispositif encourage à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Dans notre commune, il y a cinq référents qui ont suivi une formation de la participation citoyenne.

Philippe Bernard	06 86 89 30 59
Gilles Savary	06 72 19 96 30
Frédéric Pruvost	07 85 07 60 46
Jean Michel May	06 88 65 38 38
Daniel Nourry	06 28 15 54 35

Distribution de masques

Le 6 juin 2020, la distribution des masques tissus et papiers destinés à tous les habitants adultes et aux enfants de plus de dix ans, a été assurée par les élus, avec la participation de la gendarmerie d'Aire-sur-la-Lys, que nous remercions encore pour son implication à nos côtés.



Début novembre, 600 masques ont été distribués aux élèves du groupe scolaire Martin Luther King, du CP au CM2, soit 4 masques x 150 enfants (âgés de 6 ans et plus). Ces masques en tissu, de fabrication française, sont lavables 120 fois.

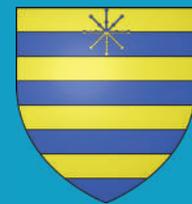
En décembre, le port du masque étant devenu plus nécessaire dans notre vie quotidienne, la municipalité a souhaité, avec le concours de la Région Hauts de France, soutenir l'effort collectif et vous accompagner au mieux. Chaque habitant(e) de Roquestor âgé(e) de 6 ans et + a donc reçu le samedi 23 janvier, avec les vœux de la municipalité en format papier : un masque en tissu catégorie 1 + un lot de 10 masques papier.

**DISTRIBUTION
DE MASQUES**





Les associations - Le concours des maisons fleuries - L'éclairage public



Les Associations :

Convention avec les associations dans le cadre de la COVID19 :

Dès la sortie du premier confinement, un grand nombre d'associations de la commune ont souhaité reprendre leur activité. C'est pourquoi le principe d'une convention entre ces associations et la commune a été voté à l'unanimité pendant le conseil municipal du 30 juin, son objectif étant de veiller à une coordination entre la commune et les associations quant aux modalités de mise en œuvre des mesures de protection sanitaire.

Cette année 2020, deux nouvelles associations ont déposé en mairie leur récépissé de déclaration d'association :

Association Roq'Atout Cœur, dont la présidente est Mme Duprez Annick et qui a pour but « de faire découvrir le patrimoine humain et culturel de notre commune » (statuts - article 2)

Association Roq'Boul, dont le président est M. Jean-Michel May et qui a pour objet « le jeu de pétanque, de resserrer les liens de tous ceux qui aiment le jeu de pétanque. » (statuts – article 2)

La commune soutient ces nouvelles associations ainsi que celles déjà existantes. Nous avons une pensée particulière pour toutes les associations déjà actives qui subissent cette crise sanitaire, comme vous pouvez le constater visuellement sur les pages suivantes, suite à l'annulation de leurs activités et de certaines de leurs traditionnelles manifestations.

Nous tenons à féliciter toutes les associations qui ont su faire preuve de réactivité en organisant, par exemple, des actions ponctuelles comme la

vente de repas à emporter ou à livrer. Bravo pour ces initiatives ! Nous voulons rester à vos côtés : un groupe de travail a d'ailleurs été créé lors du conseil municipal du 22 décembre 2020, pour échanger avec les responsables associatifs sur les problématiques rencontrées pendant cette année 2020, un planning de rendez vous avec chaque association sera établi, le but est de vous aider à rebondir dans cette crise sanitaire.

Concours des maisons fleuries et jardins.

En raison de la crise sanitaire et du confinement, l'édition 2020 a été annulée.

Nous tenons à remercier les habitants pour le fleurissement et l'embellissement de la commune, ainsi que les employés communaux pour leur implication sans faille.

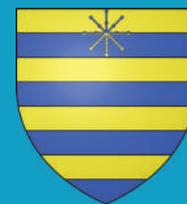
Eclairage public

En 2020, plusieurs dysfonctionnements ayant été constatés, une première analyse du réseau sur le territoire de notre commune, riche de 292 points lumineux et de 26 armoires électriques a donc été réalisée par nos soins. Pour assurer la maintenance du réseau, la commune a souhaité bénéficier de la compétence des services techniques de la ville d'Aire-sur-la-Lys, notre partenaire historique du temps de la Communauté de Communes du Pays d'Aire (CCPA) : une convention a donc été délibérée et votée lors du conseil municipal du 20 novembre dernier.

Dans le cadre de cette maintenance, le remplacement et le réglage de plusieurs horloges astronomiques ont été effectués.



L'éclairage public



Eclairage public

Néanmoins, 26 points lumineux sont encore défectueux et demandent une intervention. Des contacts ont été pris avec la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) afin de lancer prochainement un audit complet, qui devrait durer plusieurs mois. La commission « Travaux, défense incendie, environnement » sera consultée à l'issue de cet audit afin d'envisager les pistes de travail.

Cette convention a permis également d'assurer la pose et la dépose de l'ensemble des illuminations de Noël. Comme vous avez pu constater, les décorations des traversées de route ont été installées, le sapin sur la place a été illuminé et l'église a retrouvé son étoile.

Merci aux commerçants et aux habitants qui ont illuminé leurs habitations dans cette période difficile.

Nous avons pris la décision de ne pas modifier la programmation de l'éclairage public pendant les périodes de couvre feu : nous pensons à la sécurité des personnes qui travaillent avec des horaires postés notamment et nous pensons aussi à la sécurité des habitants : quand l'éclairage est éteint, les actes de malveillance et de délinquance risquent d'augmenter.

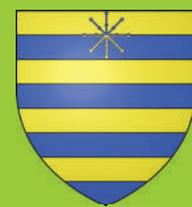


Comment fonctionne la programmation du réseau de l'éclairage public ?

Toute la programmation est gérée par une horloge astronomique. Une horloge astronomique est un système dans un boîtier modulaire placé dans le coffret de commande de l'éclairage public, ce boîtier permettant un allumage et une extinction à des heures précises en fonction de l'allongement ou du raccourcissement des journées.

Dans notre village, aucun capteur de luminosité n'est installé. Comme les communes voisines, toutes ces horloges prennent l'information à distance selon des coordonnées gps prédéfinies localisées sur Lille.





Les ducasses :

Les forains ont pu animer **la ducasse de juillet** grâce à leur présence et leurs manèges, pour

le plus grand plaisir des petits et des grands ! Le samedi soir, nous avons pu apprécier le passage de la Disco Mobile dans les hameaux de notre village, avec ses airs de fête et son ambiance musicale !



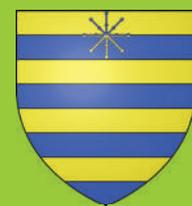
Pour **la ducasse d'Octobre**, une nouvelle fois, les forains étaient fidèles au rendez-vous : grâce à eux, nos jeunes enfants et ados ont pu partager des moments de détente ! La course « la Roquestorienne », très attendue par tous les amateurs, a permis à tous les sportifs de se défouler pendant cette matinée automnale. Les organisateurs de la course, en étroite concertation avec la municipalité et les services de la sous-préfecture, ont ainsi pu maintenir cette manifestation, dans le plus strict respect des consignes sanitaires.



Le dimanche après-midi, nous avons pu assister au concert assuré par l'Harmonie Fanfare sur le parking de la salle des sports. Merci à tous les musiciens d'avoir partagé ce moment festif et traditionnel avec l'ensemble des spectateurs !



La cérémonie de remise des médailles du travail, prévue le dimanche après-midi, a cependant dû être annulée compte tenu des consignes sanitaires en vigueur.



Fêtes patriotiques



8 mai
2020



8 juin
2020



14 juillet
2020



11 novembre
2020

Fêtes de fin d'année :

La situation de crise sanitaire restant préoccupante, le comité des fêtes a dû annuler le marché de Noël qui se tient traditionnellement à la salle des fêtes début décembre. Il a donc fait preuve de créativité !

Le samedi 12 décembre, nous avons proposé à l'ensemble des habitants de venir déposer une décoration de Noël sur les 4 sapins mis à disposition sur la place du village. Chacun(e) a donc pu apporter une guirlande, une (ou des) boule(s) ou sa décoration personnelle. Les enfants étaient heureux de rencontrer le Père Noël, de lui donner leur liste de cadeaux et, même s'ils ont dû rester à distance, leurs sourires l'ont réconforté afin qu'il puisse achever la préparation des cadeaux pour le 24 décembre !

Le jeu « Il faut sauver Noël ! », disponible via l'application Graaly, a permis à tous les amateurs de jeux virtuels de résoudre les énigmes proposées et de passer un moment à la fois ludique et récréatif.

Le samedi 19 décembre, nous avons proposé une vente de jacinthes à emporter, avec la possibilité de retirer les compositions à l'entrée de la salle des mariages de 14 h à 18 h.





Les Journées du patrimoine - Vie paroissiale



Les journées du patrimoine :



Visite commentée de l'église par le Comité d'Histoire le dimanche 20 septembre après-midi



Circuit commenté depuis la chapelle May jusqu'à la source Saint-Michel par l'association Roq'Atout Coeur les samedi 19 et dimanche 20 septembre.



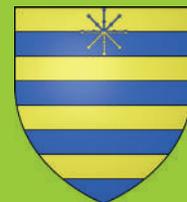
Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, environ 60 personnes ont participé à ces 2 animations et ont pu apprécier, grâce aux bénévoles, les trésors de ces 2 sites !

Vie paroissiale :

Messe d'accueil de l'abbé Jacques TANGOMBE le 7 octobre 2020 à l'église Saint-Michel de Roquette pour la paroisse Notre-Dame de Saint-Amour (Roquette, Quiestède, Rincq, Glomenghem).

Coordonnées
du presbytère :
28, place des béguines
62120 AIRE-SUR-LA-LYS
03 21 39 04 52
www.paroisse-aire.fr





Un aperçu des manifestations qui ont dû être annulées pour cause de la Covid-19

CALENDRIER DES FETES 2020

JANVIER

- 17 Assemblée Générale des Francs Tireurs
- 19 Cérémonie des vœux
- 25 Repas dansant des Francs-Tireurs

FEBVRIER

- 1er Soirée Roq'Attitudes
- 2 Concours Belote E.S.R
- 9 Repas des Amis de Lourdes
- 15 Exposition « hors-les-murs » du musée de Saint-Omer à la bibliothèque
- 17-21 Stage Karaté
- 22 Don du Sang (*Ecques*)
- 23 Loto Sté Chasse
- 29 Expo vente pigeons / Sté Colombophile et 1^{er} mars

MARS

- 7 Nettoyage de Printemps
- 8 Ass. Dptle des donneurs de Sang (*Salle/Fêtes*)
- 13 Ass. Gle Amicale Donneurs Sang (*Salle St Michel*)
- 14 Repas-dansant de l'E.S.R
- 18 Ramassage vieux papiers AEP St-Michel
- 20 Auditions de l'école de Musique
- 21 Soirée Bavaroise
- 28 Repas-spectacle - A.P.E.R.

AVRIL

- 5 Brocante du Comité des Fêtes et Salon du Terroir
- 11 Après-midi Zumba (Ass. Familiale)
- 13 Carnaval
- 18 Don du Sang (*St-Augustin*)
- 20-25 - Stage Karaté

MAI

- 3 Randonnée - Cyclotouriste et Pédestre
- 4 au 7 Vente fleurs AEP St Michel
- 8 Fête de la Victoire de 1945
- 16 Voisinades
- 17 Loto ou Brocante A.P.E.R
- 24 Kermesse-Paroissiale
- 30/31/1er - Fête de l'E.S.R

JUIN

- 12 & 13 Gala de Danse
- 14 - Asso. Familiale (Salle/Sports)
- 17 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 20 Fête de la Musique
- 20 Don du Sang (*Quiestède*)
- 23 Remise des Prix de l'Ecole de Musique
- 24 Ass. Gle du Karaté
- 27 Fête de l'Ecole (*Salle/sports*)
- 28 Tir au drapeau (Sté Roquet-Arc)

JUILLET

- 12 Tournoi de Sixte (*Stade*)
- 14 Fête Nationale
- 14 Repas au Roque-comptoir (Entente Cyclo)
- 26 Fête de la Madeleine
- Attractions foraines - Concert
- 27 Repas Dansant Club du 3^{ème} Age

AOUT

- 18 Don du Sang (*Racquinghem*)
- 31 Assemblée Gle Roq'Attitudes

SEPTEMBRE

- 4 Ass. Gle Asso. Familiale
- 12 Banquet de l'E.S.R
- 16 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 19 Soirée de l'Harmonie
- 20-21 Journées du Patrimoine
- 26 Soirée-Théâtrale (Salle St-Michel)
- 27 Loto de l'A.P.E.R

OCTOBRE

- 3 Repas dansant R.S.R.
- 10 Repas Escapades
- 17 Don du Sang (*Ecques*)
- 18 Fête Communale
- Attractions Foraines - Concert de l'Harmonie
- 19 Banquet des Aînés
- 19 au 24 Stage Karaté

NOVEMBRE

- 7 Remise des Prix Sté Colombophile
- 8 Journée familiale de l'AEP St-Michel
- 11 Fête de l'Armistice
- 14 Ass. Gle et Repas dansant Entente Cyclotouriste
- 19 Ass. Gle Escapades
- 21 Fête de Sainte-Cécile
- 29 Loto Roq'Attitudes

DECEMBRE

- 5&6 Marché de Noël
- 9 Gouter Noël (Asso. Familiale)
- 16 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 16 Noël Jeunes de l'ESR
- 16 Gouter Noël Karaté
- 17 Fête de Noël du Club du 3^e Age
- 18 Fête de Noël Ecole
- 20 Concert de Noël (Eglise)
- 29 Don du Sang (*Roquetteiro Salle/fêtes*)

CALENDRIER DES FETES 2021

(sous réserve COVID-19)

JANVIER

- 15 Assemblée Générale des Francs-Tireurs
- 17 Cérémonie des vœux
- 23 Repas dansant des Francs-Tireurs
- 30 Soirée Roq'Attitudes

FEBVRIER

- 7 Repas des Amis de Lourdes
- 14 Concours Belote E.S.R
- 21 Loto Sté Chasse
- 22-26 Stage Karaté
- 27 Don du sang (Roquetteiro Salle des Fêtes)

MARS

- 6 Repas-Dansant R.S.R
- 6 Assemblée Générale Roquet-Arc
- 12 Ass. Gle Amicale Donneurs Sang (Salle St-Michel)
- 13 Repas-dansant de l'E.S.R
- 17 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 19 Auditions de l'école de Musique
- 20 Soirée Bavaroise
- 21 Nettoyage de Printemps

AVRIL

- 3 Dîner-spectacle (A.P.E.R)
- 11 Brocante du Comité des Fêtes et Salon du Terroir
- 17 Après-midi Zumba (Ass. Familiale)
- 18 Loto Roq'Attitudes
- 26-30 Stage Karaté

MAI

- 2 Randonnée Cyclotouriste et Pédestre
- 3 au 7 Vente fleurs AEP St Michel
- 8 Fête de la Victoire de 1945
- Voisinades (*date à définir*)
- 16 Kermesse Paroissiale
- 22/23/24 Fête de l'E.S.R

JUIN

- 11-12 Gala de Danse
- 13 Journée Familiale Asso Familiale (Salle/Sports)
- 16 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 19 Fête de la Musique
- 22 Remise des Prix de l'Ecole de Musique
- 26 Fête de l'Ecole (*Salle/sports*)
- 30 Ass. Gle du Karaté

JUILLET

- 9-10-11 « 10 Ans » R.S.R
- 11 Tournoi de Sixte (*Stade*)
- 13 Bal populaire (R.S.R)
- 14 Fête Nationale
- 14 Repas au Roque-comptoir (Entente Cyclo)
- 25 Fête de la Madeleine
- Attractions foraines - Concert
- 25 Course « la Roquestorienne »
- 26 Repas Dansant Club du 3^{ème} Age

AOUT

- 30 Assemblée Gle Roq'Attitudes

SEPTEMBRE

- 3 Ass. Gle Asso. Familiale
- 4 Don du sang (saint Augustin/ Clarques)
- 11 Banquet E.S.R
- 15 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 18 Soirée de l'Harmonie
- 25 Fête du Sport (Parking salle/sports)
- 25 Soirée Théâtrale (Salle St Michel)
- 26 Loto de l'A.P.E.R

OCTOBRE

- 2 Repas dansant R.S.R.
- 9 Repas Escapades
- 10 Congrès des Sociétés Savantes (Comité d'Histoire)
- 17 Fête Communale
- Attractions Foraines - Concert de l'Harmonie
- 17 Course « la Roquestorienne »
- 18 Banquet des Aînés
- 18 au 22 Stage Karaté
- 30 Don du sang (Quiestede)

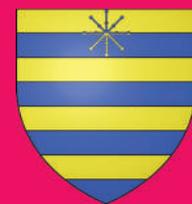
NOVEMBRE

- 6 Remise Prix Sté Colombophile
- 7 Journée familiale de l'AEP St Michel
- 11 Fête de l'Armistice
- 13 Ass. Gle et Repas dansant Entente Cyclotouriste
- 18 Ass. Gle Escapades
- 20 Fête de Sainte-Cécile
- 21 Concours de cartes Club des Aînés

DECEMBRE

- 4 & 5 Marché de Noël
- 8 Gouter Noël Asso. Familiale
- 15 Ramassage vieux papiers AEP St Michel
- 15 Noël Jeunes de l'ESR
- 15 Gouter Noël Karaté
- 16 Fête de Noël du Club du 3^e Age
- 17 Fête de Noël Ecole
- 19 Concert de Noël (Eglise)
- 30 Don du Sang (Ecques)

I.P.N.S.
(NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE)



L'église :

L'église Saint-Michel est un édifice du XIX^{ème} siècle, non classé. Elle subit des dégradations dues au vieillissement de la pierre locale (craie) dans certaines zones particulièrement exposées du bâtiment, dont le collatéral Nord-Ouest. Ces dégradations sont accentuées par les épisodes de précipitations et de gelée, ainsi que par des fuites depuis les chéneaux en bois.

De plus, il fallait procéder à des aménagements urgents à l'intérieur de l'église, dont le sens d'ouverture de la porte de la sacristie notamment pour l'évacuation d'urgence, la signalétique pour l'évacuation des personnes, la pose d'un éclairage de secours, pour assurer la mise en sécurité du bâtiment.

Les problématiques liées au risque de chutes de pierres et à la sécurité incendie étaient donc prioritaires et revêtaient un caractère d'urgence, tant pour la sécurité du bâtiment que des personnes. Compte-tenu de ces éléments, nous avons bénéficié d'un accompagnement par les services de la sous-préfecture de Saint-Omer (62) pour monter le dossier de demande de subvention « Dotation de Soutien à l'Investissement Local » exceptionnelle – exercice 2020 pour les « travaux de mise en sécurité de l'église ». Nous tenons à souli-



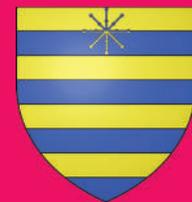
gnier la réactivité de l'ensemble des intervenants dans la conception de ce dossier : la sous-préfecture, le maître d'œuvre et les entreprises concernées. Le dossier a été déposé le 15 septembre et la réponse est intervenue le 3 novembre 2020 en précisant que les travaux devaient commencer dans les plus brefs délais : le 8 décembre, les travaux de restauration du collatéral Nord-Ouest concernant la dépose des pierres abîmées et leur remplacement par une pierre d'aspect similaire mais plus résistante et surtout moins gélive ont démarré effectivement.

En ce qui concerne les chiffres, la subvention s'élève à 14 649,71 euros, soit 30% du montant total des travaux (48 832,38 euros). Elle est l'exemple même de la complémentarité et de l'efficacité du lien Etat-Collectivités, et nous sommes heureux de pouvoir en bénéficier.





Les travaux



Rue du marais :

Aménagement d'un accès pompier pour la citerne-incendie et réfection partielle de la voirie pour éviter les écoulements d'eaux pluviales.



Sécurité :

Avec le concours de la CAPSO, des panneaux routiers signalant les arrêts de bus scolaires ont été installés sur l'ensemble des points d'arrêt de la commune : sécurité pour les enfants, sécurité pour les automobilistes.



Par lettre du 9 octobre 2020, nous avons attiré l'attention de M. DUQUENOY, Président de la CAPSO, sur l'absence de marquage au sol Zébras au niveau des 13 arrêts de bus scolaires situés sur le territoire de la commune. Nous avons demandé la mise en place d'une mutualisation pour un service de marquage style zébras à l'échelle des communes de la CAPSO, afin de pouvoir bénéficier des meilleures conditions, à la fois financières et techniques. L'objectif étant, bien entendu, de sécuriser davantage les arrêts de bus scolaires.

Rue de Mametz

Des travaux de raccordement de 2 habitations au réseau d'eaux pluviales rue de Mametz ont permis d'étendre le cheminement piétonnier sur cet axe.



Rue de Warnes d'Amont

Pose de tuyaux par les employés communaux pour éviter les écoulements d'eaux pluviales sur la chaussée.



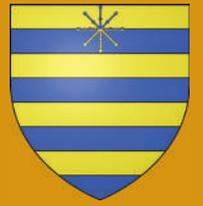
Rue de Cochendal

Aménagement d'un accès piétonnier pour sécuriser en priorité la circulation des enfants qui doivent se rendre sur l'arrêt de bus rue d'Aire.





Bravo Les Jeunes !



Tom ANON :

Tom habite le village depuis 18 ans, il a été scolarisé à l'école du village, puis au collège Jean Jaurès et il est parti ensuite au lycée de l'Aa à Saint-Omer pour une formation en BAC PRO « systèmes électroniques numériques ». Il a obtenu son diplôme avec mention Bien. La fibre optique faisant partie de la formation de Tom, celui-ci a été repéré par son professeur qui l'a inscrit aux Olympiades des métiers des Hauts de France. Cette olympiade a duré une journée avec un thème de mini chantier de la fibre optique.



Etiez-vous à l'aise dans cette épreuve ?

Oui depuis mon enfance mon père m'a appris à utiliser des outils.

Vous avez obtenu la médaille d'or des champions Haut de France de la région en câblage des réseaux de la fibre optique le 20 mars 2018.

De ce fait je me suis qualifié pour le concours national à CAEN.

Comment vous êtes-vous préparé ?

On a eu deux stages avec le CREPS de Wattignies sur le physique et le mental avec toutes les personnes de la Région Hauts de France qui ont obtenu la médaille d'or. On était 60 personnes. Je me suis entraîné à Bordeaux avec le deuxième de France qui part en Russie. J'ai terminé 4ème au niveau national, avec

la médaille d'excellence à la 45ème Olympiade des métiers en 2018, à Caen.

Quel est votre vœu ?

Aller au concours international à Shanghai, ma copine m'encourage et elle est prête à m'accompagner.

Pour cela je suis obligé de tout recommencer les Olympiades. J'ai déjà obtenu la médaille d'or des champions Hauts-de-France de la région en câblage des réseaux de la fibre optique, aujourd'hui, avec la crise sanitaire, la première partie du concours national aura lieu en septembre.

Vos parents sont fiers de vous ?

Oui, cela m'encourage beaucoup, l'équilibre familial est très important.

Qu'est ce que vous pouvez conseiller aux jeunes du village ?

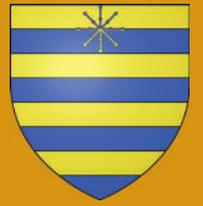
Il faut penser au futur, ne pas se décourager car l'avenir ne peut être atteint que si on se donne les moyens.

Nous vous félicitons et nous vous souhaitons bonne chance !





Bravo Les Jeunes !



Hugo PERMAL :

Hugo démarre sa scolarité à Roquetoire, puis au Collège Jean Jaurès, il obtient son Baccalauréat Technologique «Sciences & Technologie du Management & de la Gestion Ressources Humaines Communication STMG RHC» avec la mention Bien, Hugo est maintenant en 1ère année DUT CJ «Diplôme Universitaire de Technologie Carrières Juridiques» - Formation Initiale à Roubaix.

En parallèle sa carrière sportive évolue dans son sport de prédilection le «Karaté».



Depuis 2019 : Responsable de Tatamis Arbitrage Karaté & Disciplines Associées. Entre autres, gestion d'une équipe arbitrale (briefings, suivis, débriefings, etc.) durant des compétitions de karaté et des disciplines associées notamment.

2018/2020 : Responsable des jeunes arbitres de la ZID Nord-Pas-de-Calais. Arbitrage Karaté & Disciplines Associées. Prise en charge des jeunes arbitres (débutants, intermédiaires et/ou confirmés) lors de stages d'arbitrage

de karaté et des disciplines associées, par exemple.

2018/2020 : Responsable de l'arbitrage du CDKDA 62 (Comité Départemental de Karaté & Disciplines Associées du Pas-de-Calais). Animation de stages d'arbitrage (élaboration d'affiches, de diaporama...), management d'un groupe arbitral pendant des compétitions de karaté et des disciplines associées, etc.

A quel âge as-tu commencé le karaté ?

J'ai commencé le karaté à l'âge de 4 ans environ.

Quel grade es-tu actuellement ?

Je suis actuellement ceinture noire 2e dan (dan signifiant niveau), et je me prépare afin de passer mon 3e dan, la saison sportive prochaine. Par ailleurs, j'ai dû attendre 5 années pour envisager mon passage, car il faut obligatoirement avoir 21 ans, conformément aux conditions générales de la FFKDA (Fédération Française de Karaté & Disciplines Associées) : « **Ne vous inquiétez donc pas du lendemain ; car le lendemain aura soin de lui même... A chaque jour suffit sa peine.** »

Quels diplômes possèdes-tu en karaté ?

Concernant l'arbitrage, j'ai d'une part passé et obtenu le concours de Jeune Juge National Kata (kata désignant enchaînements techniques dans le vide), à Saint-Quentin, en 2018. D'autre part, je me suis vu décerner les diplômes de Juge Ligue Régionale Kata A ainsi

que d'Arbitre Ligue Régionale Kunité A (kunité veut dire combat), à Wasquehal, en 2019. Ainsi, j'ai pu passer les examens d'Arbitre National Kunité B, à Paris, en 2019, et 1 an après, de Juge National Kata B, à Toulon, en 2020, que je me suis vu tous les 2 attribuer :

«**Tout est possible à celui qui croit.**»

Pourquoi t'es-tu orienté vers l'arbitrage ?

Cela m'est venu naturellement. Étant ancien compétiteur de niveau national, j'ai voulu me diversifier ; devenir polyvalent. Ma famille m'a toujours soutenu dans mes choix notamment. Elle m'a apporté de la force et du réconfort. Mon père m'a toujours accompagné en compétitions, en stages, etc. Je n'ai rien à redire, et je ne cesserai de le remercier sincèrement et profondément quant à sa bonté envers tout le monde ; cette volonté irrésistible de vouloir partager son savoir-faire aux autres à travers cet art-martial, en l'occurrence le karaté, en qualité d'instructeur ainsi que de président, mais surtout de bénévole, au Karaté Club de Roquetoire (RKS 62)... De plus, je dois reconnaître qu'une personne en particulier a aussi joué un rôle considérable dans ma carrière sportive : il s'agit de Roger MENANT (directeur technique départemental du Pas-de-Calais) : « **Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.** »

Quel rôle as-tu au Roquetoire Karaté Shotokan ?

Je suis assistant dans le club de karaté à Roquetoire destiné à favoriser, entre autres, l'éducation et la discipline en y instaurant un cadre de vie, notamment avec le Code Moral de cet art-martial. En outre, je suis diplômé instructeur fédéral depuis 2020, et je suis également jury dan, dans le Pas-de-Calais.

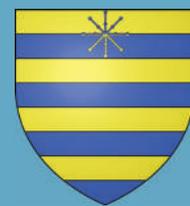
Es-tu adhérent dans d'autres associations ?

Oui. Je suis chargé de porter le drapeau aux couleurs de la Patrie au sein de l'Association des Sous-Officiers de Réserve (ASOR) d'Aire-sur-la-Lys, qui a pour mission principale de rendre hommage aux personnes tombées pour la Nation, et mobilisées sur le front. J'ai à cet effet reçu une lettre de félicitations, en 2019, ainsi que les salutations du Président de la République française : Emmanuel Macron.

Que conseillerais-tu aux jeunes habitants de Roquetoire ?

Croyez en vos rêves. Ne lâchez rien. Allez jusqu'au bout de vos objectifs, de vos convictions, de vos ambitions, etc. Si vous y croyez, vous y arriverez, car vous aurez la foi, l'espérance, la volonté... Ne vous comparez pas aux autres. Contentez-vous de ce que vous avez. Perdre sa route est l'occasion d'en poursuivre une autre. Vous êtes uniques ; authentiques, et c'est ce qui fait la beauté ainsi que la grandeur des choses. Soyez généreux. Il y a maintes façons de donner. Donner de son temps, de sa personne, etc... Vous n'avez plus aucune excuse : « **Le plus petit est le plus grand.** »





Élus majoritaires nous avons la possibilité par cette page de communiquer avec les habitants de Roquestor et voici notre ressenti collectif :

Avec les élections de mars 2020, les habitants ont exprimé leur volonté de changement. Malgré la mise en place de notre équipe dans un contexte très particulier, elle s'est constituée, chacun y a trouvé sa place et peut apporter sa pierre à l'édifice, échanges, concertations, informations en sont la trame conductrice. Nous avons su, chacun d'entre nous, prendre place avec fierté dans nos missions respectives.

Il aurait été tellement plus gratifiant de combler le Roquestor avec des photos de festivités, de rencontres, de moments d'échanges dans notre beau village.

Ces instants de détente et de plaisir qui manquent à chacun.

L'ensemble des 19 élus doit avoir la volonté et le devoir de travailler pour l'intérêt du village, mais comment peut-on avoir cette envie, comme l'équipe minoritaire, en boycottant un conseil municipal où les choix et décisions se font.

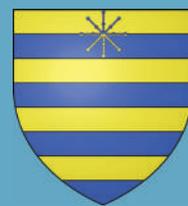
Notre engagement reste entier et notre motivation intacte. C'est ensemble soudés, que nous nous apprêtons à entamer cette 2e année à vos côtés et à votre écoute.

Nous espérons que cette crise va s'arrêter le plus rapidement possible afin de vous retrouver lors des moments conviviaux. Nous sommes impatients de montrer tout notre dynamisme. L'enjeu est de taille pour 2021, nous serons au rendez vous.

L'équipe municipale majoritaire : François, Patricia, Daniel, Stella, Laurent, Ludivine, Patrice, Léa, Mathieu, Sophie, Jonathan, Monique, Jean-Paul et Coralie.



Droit d'expression de l'équipe d'opposition



Les articles 82 et 83 de la loi NOTRe n°2015-991 sont entrés en vigueur au renouvellement des conseils municipaux de 2020 et modifient le cadre juridique relatif au fonctionnement des conseils municipaux et communautaires.

Ainsi, un espace d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité doit être réservé, dans les supports de diffusion d'information municipale des communes de 1 000 habitants et plus. Auparavant, cette obligation ne concernait que les communes de 3 500 habitants et plus.

L'article L 2121-27-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) dispose donc que « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Le règlement intérieur du conseil municipal de Roquestor a fait l'objet d'un travail en réunion de commission « Communication, bulletin municipal » avant d'être mis en délibération et voté lors du conseil municipal du 20 novembre 2020. Dans son article 24, ce règlement intérieur prévoit que « dans chaque numéro annuel du journal d'information de la commune, une page sera réservée à l'expression de l'équipe d'opposition. La commission « Communication-bulletin municipal » se réunira en amont de chaque parution. »

En amont de la parution de ce numéro du Roquestor, la commission « Communication, bulletin municipal » s'est donc réunie le 29 janvier 2021.

Vous trouverez l'expression de l'équipe d'opposition « Roquestor pour tous » dans son intégralité, sur la page suivante qui leur est réservée.



Les élus de **Roquette pour Tous** restent à la disposition de la population.

Nous avons quelques remarques à formuler : pourquoi l'éclairage public fonctionne-t-il pendant le couvre-feu ? L'économie réalisée en l'éteignant aux heures du couvre-feu permettrait de subventionner une association. Aucune délibération n'a été prise pour en parler. On peut imaginer de se caler (pour les horaires) sur les horaires du ramassage scolaire des collégiens et lycéens.

Nous déplorons également la fermeture d'une classe au groupe scolaire (une classe venait d'ouvrir avec la précédente municipalité).

Nous tenons à remercier le personnel, très sollicité ces derniers temps par l'application des divers protocoles sanitaires.

Le ramassage scolaire semble poser problème et il n'est pas possible de faire la lumière sur la préparation de repas froids à la cantine...

Les associations ne sont pas aidées pour faire face à la crise.

Et le colis des aînés ? Il n'y a pas eu de repas des aînés : avez-vous trouvé le colis plus substantiel ?

Et la bibliothèque ? Les bénévoles qui s'en occupaient ont présenté leur démission. Qu'en est-il ?

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que l'opposition doit pouvoir s'exprimer dans toutes les publications de la commune. (Jugement de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 4 octobre 2018). Nous avons une place dans les 4 pages et le ROQUESTOR. Pour Facebook et Roq'Actualités, selon leurs dires, il ne s'agit que d'informations générales...

Les travaux entrepris ne sont que la concrétisation de ceux engagés par la précédente municipalité.

Les subventions versées prévues au budget 2020 sont une simple reconduction de celles de 2019.

Nous avons déjà déploré que les conseils municipaux se tiennent en présentiel. En outre les documents préparatoires ne sont pas joints à la convocation. On nous autorise à les consulter en mairie et ne nous sont pas transmis par voie dématérialisée, ce qui motive de notre part un recours devant le tribunal administratif contre le règlement intérieur.

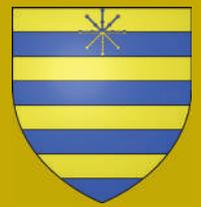
Forts de votre soutien, nous sommes une opposition vigilante et constructive, même si nous sommes très minoritaires au sein du conseil municipal (4 élus sur 19). Le travail ne nous est cependant pas facilité par l'équipe en place.

Pour nous joindre :

- Michel Hermant : 06 18 18 69 73 michel.hermant@orange.fr

A compter du 15 février 2021 :

- Marie-Françoise Wawrzyniak : 06 85 55 04 43 wawrzyniak.marie@orange.fr
- Marc-Antoine Bruge : 06 88 34 88 48 marcantoinebruge@yahoo.fr
- Annick Duprez : 06 42 74 12 16 annickduprez@yahoo.fr
- Richard Noël : 06 18 93 75 29 ric.noel@orange.fr



Site officiel de Roquetoire :

www.roquetoire.fr vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de la commune, des entreprises, des services, des associations...



Page Facebook officielle :



Roquetoire actualités



Roquetoire actualités
Mairie

Roquetoire, Hauts-de-France, France 62120
Roquetoire

<https://www.roquetoire.fr/>

J'aime déjà

Format papier :



Bibliothèque :

La bibliothèque a subi de plein fouet la crise sanitaire : fermetures, changements d'horaires multiples depuis mars 2020. Depuis début février, de nouveaux horaires ont été fixés afin d'offrir des créneaux diversifiés en vue de satisfaire un maximum d'adhérents :

- mardi : 16h15 à 17h30
- mercredi : 14h à 17h30
- vendredi : 16h15 à 17h30
- samedi : 10h30 à 12h15

La fermeture à 17h30 tient compte du couvre-feu fixé à 18h.

La structure du bâtiment permet une circulation fluide : 1 entrée/1 sortie, un sens de circulation matérialisé au sol, respect des distanciations, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Sous la houlette de Patricia, une nouvelle équipe de bénévoles composée de Bertille, Corinne, Monique B, Monique D, Mireille vous accueille. Renseigner, guider, échanger et partager sont les bases fédératrices de cet accueil.

La BAPSO (Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer) nous accompagne et reste un partenaire actif. Dès que la situation sanitaire le permettra, la bibliothèque de Roquetoire élargira ses services et proposera des expositions, activités diverses, contes, jeux et, dès que possible, rétablira le partenariat avec les enseignants du groupe scolaire Martin Luther King.

Contact :

mail : bibliothequederoquetoire@outlook.fr
téléphone (aux heures d'ouverture) :
03 21 93 63 92

Suite à la démission de Mme Marie-Françoise WAWRZYNIAK le 30 décembre 2020 nous tenons à la remercier très sincèrement ainsi que l'ensemble des bénévoles qui l'accompagnaient pour leur engagement, leur investissement, le travail fourni durant les 12 dernières années.



La vie associative



Lors de la réunion de préparation du Roquestor, le 29 janvier 2021, la décision a été prise de proposer à toutes les associations, ainsi qu'à tous les acteurs de la vie économique (artisans, commerçants, entrepreneurs...), de mettre à leur disposition un paragraphe dans ce numéro du Roquestor, avec toute liberté de communiquer sous forme de texte et/ou de photographie(s). En effet, en cette période où la distanciation est de rigueur, nous avons souhaité offrir un espace de contact entre l'ensemble de ces acteurs et tous les habitant(e)s de notre village. Nous publions toutes les réponses reçues dans les pages suivantes. Cependant, afin de maintenir un principe d'égalité entre tous, nous communiquons, à la fin de ce cahier spécial, la liste complète des associations et des acteurs de la vie économique (en cas d'oubli, indépendant de notre volonté, nous le(s) remercions de nous en informer afin de mettre à jour notre liste).

AEP

L'AEP Saint-Michel, créée en 1949, est une association culturelle dont le but était et est toujours de permettre à chacun de se divertir. Ainsi, une salle fut aménagée dès 1950 afin de pouvoir, par le biais de manifestations, divertir les Roquestoriens. Beaucoup se souviennent certainement des séances de cinéma, des soirées partage, alliant découverte de pays et solidarité. Ces soirées permettaient de revoir les « bons moments » partagés les années précédentes. La salle Saint-Michel a servi et sert encore aux autres associations du village pour leur manifestation. Nul doute que vous êtes nombreux à vous remémorer les centres aérés passés dans ce cadre ou les cours de danse, les parties de belote, les représentations théâtre des jeunes de l'école.... Nous continuons à faire vivre les valeurs fondatrices de l'association qui sont la fraternité, le vivre ensemble et la convivialité à travers notre kermesse, notre soirée théâtre ainsi que la journée familiale.

Association culturelle, nous avons pris en charge le chauffage de l'église depuis de nombreuses décennies. L'action des bénévoles qui collectent les vieux papiers et cartons permet à chacun de pouvoir profiter d'une église chauffée lors des messes, funérailles, concerts... Nous participons également à l'entretien et la restauration de l'église. Ainsi, ces dernières années, nous avons financé, en partie, l'achat de chaises, la restauration de la sacristie, des vitraux... et nous comptons ne pas nous arrêter là.

Au-delà de la dimension culturelle de l'AEP, les membres souhaitent continuer à offrir à tous, la possibilité de se divertir. Ainsi, un agrandissement de la salle est à l'étude. La crise actuelle nous invite aussi à réfléchir à de nouvelles propositions d'animation.

Association au service des autres, nous serons heureux de vous accueillir parmi nos membres.

Les co-présidents

ASSOCIATION BADMINTON ROQUETOIRE

Bonjour à tous Un petit mot pour vous transmettre mon profond désarroi concernant cette crise que nous traversons. il me tarde de vous retrouver pour ce sport de raquettes qui nous manque à tous et j'espère que cela ne durera plus très longtemps.

À BIENTÔT ET PORTEZ VOUS BIEN.



ASSOCIATION FAMILIALE DE ROQUETOIRE

Chers adhérents et futurs adhérents !

Notre Association vit depuis un an aux rythmes des décisions gouvernementales visant à endiguer la propagation du virus. Quelques séances de babygym et de zumba enfants ont pu avoir lieu avant un arrêt imposé ; nos activités adultes sont à l'arrêt depuis le 28 octobre. Nous vous proposons de suivre vos séances de fitness et de zumba en visio les mercredis et vendredis à 19h. Ces séances sont ouvertes à TOUTES nos adhérentes. N'hésitez pas à me contacter pour connaître la démarche à suivre. Nous avons récemment pris la décision d'un dédommagement financier de 20€ par adhérentes adultes. La très grande majorité (43 adhérentes sur 47) a choisi de faire don de cette somme à l'Association Familiale estimant que cette situation était indépendante de notre volonté à les accueillir. Les membres du bureau et les membres bénévoles de l'Association Familiale ont fait le choix de verser le montant total de ce don à la lutte contre le cancer du sein. Cause à laquelle nous sommes toutes sensibles.

Nous vous remercions vivement pour votre soutien et votre confiance en ces temps où la solidarité est plus qu'essentielle. En espérant vous retrouver très bientôt ; Prenez soin de vous

Aline BERTIN, présidente de l'Association Familiale

CLUB DE RANDONNÉE «ESCAPADES»

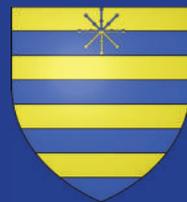
L'année 2020, fut marquée par plusieurs événements qui n'ont pu se dérouler. La crise sanitaire nous a conduit à annuler : Notre repas annuel, notre assemblée générale et nos randonnées du Mardi, Jeudi et Dimanche.

En ce début d'année nous n'avons pu nous retrouver, comme tous les ans pour notre traditionnelle « fête des rois ».

Après une année difficile, nous entamons 2021 sous le signe de l'espoir.

Nous souhaitons nous retrouver sur nos chemins de randonnées et espérons que nos rencontres conviviales puissent reprendre.

Prenez soin de vous et à bientôt pour de belles rencontres.



COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Comité des Anciens Combattants compte actuellement 45 membres : 24 anciens combattants, 15 veuves (dont une veuve de 39-45 Mme Marie-Louise BERNARD qui a fêté ses 104 printemps en novembre dernier) et 6 membres sympathisants.

L'année commence par le Congrès d'Arrondissement en mars (il devait se tenir à Houlle l'an dernier). Des dépôts de gerbe au monument aux morts les 8 mai et 11 novembre avec assemblée de prières à l'église, accompagné de l'harmonie-fanfare, vin d'honneur et banquet. Le 8 juin en souvenir des disparus en Indochine et le 5 décembre en hommage des morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Un déplacement a lieu tous les ans, en octobre, à Notre Dame de Lorette.

En raison de la pandémie toutes ces manifestations ont été annulées ou restreintes.

En 2020 nous avons déploré la disparition de 10 membres. Nous avons une pensée pour leurs familles.

La moyenne d'âge est de plus de huit décennies et c'est avec plaisir que nous accueillons des jeunes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous espérons que 2021 nous permettra de retrouver ces moments de mémoire et de convivialité dont nous avons tant besoin et d'ici là prenez bien soin de vous.



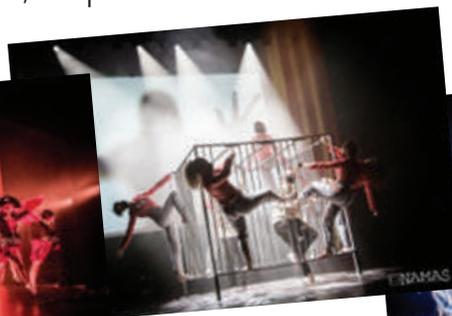
ASSOCIATION ROQ'ATTITUDES

L'association est plus que jamais mobilisée pour assurer la continuité des enseignements de danse et pour préparer notre prochain spectacle des 11 et 12 juin prochains.

Nous remercions danseurs, parents, bénévoles, la municipalité pour leur soutien et leur fidélité

La danse et la culture en général, peinent à reprendre leur souffle en cette période délicate. Et nous nous battons avec vous pour continuer à faire vivre notre art et notre association.

Suivez notre actualité, nos actions, nos projets via notre page Facebook et notre site internet, roqattitudes.com





CLUB DES AÎNÉS

La Présidente du club des Aînés profite de l'occasion qui nous est donnée pour vous saluer par l'intermédiaire du Roquestor.

Chers amis du club, voici un an que nous ne pouvons plus nous réunir le jeudi, je sais que beaucoup parmi vous s'ennuient. Après le déconfinement, l'année dernière, j'ai fait la demande de reprise plusieurs fois, cela m'a été refusé, alors que certaines associations avaient repris leurs activités.

J'espère qu'au printemps, la situation sanitaire sera meilleure et que nous pourrons de nouveau nous retrouver. Notre club a 45 ans, il ne faut pas le laisser tomber, ce serait trahir nos aînés qui se sont réjouis à l'époque. Alors il faut s'unir et recruter, il y a 4 nouveaux adhérents, jeunes et moins jeunes, il n'y a pas d'âge. Pour nous rejoindre, cela vous coûte 15 euros par an. On y joue à la belote et la manille, vous serez accueillis avec plaisir. On ne manque jamais l'occasion de faire la fête, anniversaires, fête des rois, grand-mères, fête des mères, concours de cartes et Noël, repas chez Sam... Nous organisons également un repas dansant pour la fête de la Madeleine.

Bonne santé à vous tous.
Soignez-vous bien, faites
vous vacciner et à bientôt.
Marie-Antoinette



ENTENTE CYCLO DE ROQUETOIRE

L'Entente Cyclos de Roquetoire est l'un des plus anciens clubs de la Région. La pratique du cyclo-sport permet de découvrir ou redécouvrir nos paysages, des plaines de la lys au Ternois, de la Côte d' Opale aux monts des Flandres. Le club prend part à de grandes randonnées telles que Lille Hardelot, St Omer Cap gris nez, Paris Roubaix cyclo. Sa section VTT : Roq VTT vous emmène sur les chemins buissonniers en sous bois à l'orée des champs et parfois la gadoue. Nous proposons une licence fédération ou une licence club. Le club participe à plus de 40 brevets régionaux, sans oublier les sorties club chaque saison. Nous organisons notre randonnée début Mai qui propose du cyclo, du VTT et de la marche, bonne ambiance et convivialité.





COMITÉ D'HISTOIRE DE ROQUETOIRE

Le Comité d'Histoire de Roquetoire est une association dont les statuts ont été déposés le 28 mars 2012. Son siège est en mairie.

Notre association a pour but de valoriser le Patrimoine et l'Histoire de la commune, en mettant notamment en commun les connaissances des adhérents.

Florent Thorel, Président,
est entouré de :

- *Michel Hermant*, vice-président,
- *Benoît Louvet*, secrétaire,
- *Christine Cohez*, co-secrétaire,
- *Mylène Hermant*, trésorière.

Nos nombreuses publications que vous pouvez vous procurer :

- Quand Roquetoire s'éveille ...
- Parcours de poilus, tomes 1 et 2.
- Roquetoire autrefois,
- Révolution en campagne,
- Roquetoire et Quiestède pendant la Grande Guerre,
- Histoire des Cabarets,
- Histoire de l'église.

2019 a vu l'adhésion de la commune à l'association « Eglises ouvertes » sous la férule du Comité d'Histoire.

Notre association anime également l'adhésion au mouvement « Village-Patrimoine » et organise les Journées du Patrimoine. Nous organisons régulièrement des expositions.

En octobre 2021, le congrès des Sociétés Savantes du Nord et du Pas-de-Calais devrait se tenir à Roquetoire. Nos multiples adhésions à des associations extérieures (dont celle des Antiquaires de la Morinie) nous permettent de valoriser la renommée de Roquetoire. Il est possible d'adhérer à tout moment (cotisation annuelle : 10 €), vous recevrez les bulletins d'Histoire et serez conviés aux réunions périodiques.



HOSPITALIERS(ÈRES) DE LOURDES

Comment être hospitaliers(ères) à Lourdes :

C'est un engagement et un service de bénévole pour accompagner les malades, les aider, les écouter.

Sans hospitaliers(ères), les malades ne pourront pas se retrouver en pèlerinage à Lourdes.

Ce service commence au départ en gare, jusque l'arrivée, nous avons tous notre place.

Vous pouvez avoir d'autres renseignements auprès des membres de l'association.

Le président : Daniel ROUGEGREZ – 330, rue de Rons – 62129 ECQUES – 03 21 39 43 69



HARMONIE FANFARE

Créée en 1921 et régie sous forme associative l'Harmonie Fanfare de Roquetoire est un lieu privilégié d'éducation musicale et de pratique collective instrumentale.

Forte de son passé et de ses traditions résolument tournées vers l'avenir, son ambition est de permettre à toutes les personnes qui le désirent d'interpréter de la musique de qualité.

Elle anime la vie du village par des concerts, des défilés, des auditions et participe activement à des festivals ou des manifestations importantes dans la région. La réputation de la société n'est plus à faire ...

L'harmonie Fanfare de Roquetoire, c'est :

- o Un orchestre d'harmonie composé d'une quarantaine d'exécutants,
- o Une école de musique d'une cinquantaine d'élèves avec un jardin musical (à partir de 3 ans) et des classes de formation musicale et instrumentale. Cours adultes également.

Le répertoire musical, riche et très éclectique, est composé d'oeuvres originales pour orchestre d'harmonie, d'oeuvres du grand répertoire de musique populaire, ainsi que de musique légère, de musiques de film...

Depuis 2007, Sébastien HENNEQUET assure la direction artistique, assisté de Christophe FOLLET. Son école de musique : Cet établissement pédagogique a pour vocation l'apprentissage et l'épanouissement musical.

À travers différents cursus, l'école municipale de Musique propose une formation musicale complète adaptée aux musiciens amateurs, enfants (éveil musical dès 4 ans) ou adultes.

La pratique collective et le partage musical sont au coeur du projet pédagogique de notre structure : la musique vectrice de socialisation et d'épanouissement personnel.

L'école de musique se compose d'une équipe pédagogique de 8 professeurs motivés et expérimentés, qui offre un large éventail de disciplines instrumentales :

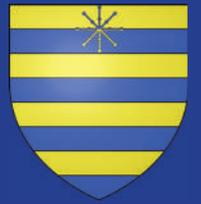
- o La famille des bois : flûte traversière, clarinette, saxophone
- o La famille des cuivres : trompette, trombone, euphonium, tuba
- o Les percussions: tambour, batterie, ...
- o La formation musicale : apprentissage du langage musical, fondamentaux
- o Classe orchestre : ouverte aux jeunes instrumentistes ;
- o Harmonie fanfare :orchestre.

Comme vous pouvez le constater, à cause de la crise sanitaire, il est difficile de se projeter sur une programmation de nos prochains évènements (notamment sur le centenaire, audition de l'école de musique, soirée bavaroise...).

Nous vous communiquerons de nouvelles informations sur la vie de la société, nos prochaines prestations musicales via le Facebook de l'harmonie ...

Contact : harmonie-roquetoir@orange.fr
ou edm.roquetoire@gmail.com





AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Bénévoles de Roquetoire, Saint-Augustin, Quiestède, Ecques, Racquinghem.

Les membres du bureau et les personnes qui aident à la distribution des tracts vous attendent encore nombreux cette année aux collectes qui auront lieu :

- Samedi 27 février à Roquetoire de 8 à 12h
- Samedi 15 mai à St Augustin-Clarques de 8 à 12h
- Samedi 10 juillet à Quiestède de 8 à 12h
- Samedi 4 septembre à Racquinghem de 8 à 12h
- Samedi 30 octobre de 8 à 12h
- Jeudi 30 décembre à Ecques de 14 à 19h

Par contre, épidémie oblige, il n'y aura pas d'Assemblée générale de l'Amicale en mars.

Conditions pour donner son sang :

Avoir entre 18 et 70 ans accomplis

Peser plus de 50 kg

Ne pas être à jeun

Etre en bonne santé : ne pas prendre d'antibiotiques, d'anti inflammatoires notamment.

Ne pas avoir été chez le dentiste récemment

Respecter 2 mois entre chaque don : un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois en respectant un délai de deux mois entre chaque et en tenant compte de l'année glissante et non civile.

Dans le doute un médecin ou une infirmière peuvent répondre aux questions que chacun se pose.



ROQ'BOUL

L'association de pétanque de Roquetoire : Roq'Boul, a été créée en octobre 2020, mais dans le contexte sanitaire actuel, nous sommes toujours dans l'attente de devis afin de pouvoir aménager le terrain existant (Place du Souvenir) pour l'agrandir de deux ou trois terrains supplémentaires, ce, avec l'aval de la municipalité.

Nous espérons pouvoir organiser dès que possible les entraînements voire même un concours lors de la ducasse de Roquetoire.

Dès que nous le pourrons nous vous ferons connaître les modalités d'inscription.

Président : Jean-Michel May 0688653838

Trésorier : Damien Duprez 0609600379

Secrétaire : Patricia Lebriez 0667414314



ROQ'BOUL



ETOILE SPORTIVE DE ROQUETOIRE

«Voilà un an, jour pour jour, que nous sommes muselés et contraints à devoir s'adapter à la crise sanitaire..

L'E.S.R, c'est pas moins de 190 licenciés, 5 membres du bureau et une passion dévorante du foot qui perdure depuis plus d'un demi siècle !

Que le temps devient long, aussi bien pour nos jeunes pousses, que pour nos seniors, de pouvoir un jour refouler sereinement les terrains de football..

Mais nous restons, malgré tout, optimiste quant à la continuité de notre belle association ! Fort de ses bénévoles, l'E.S.R, soyez-en sûrs, aura à cœur de montrer tout son potentiel associatif le jour de la reprise !

Sachez que nous nous sommes efforcés, tant bien que mal, de continuer l'entraînement des jeunes en plein air ! Et ce dans le respect des mesures en vigueur afin de promouvoir notre mission de formation.

Dans l'attente, restons prudents et surtout : PRENEZ SOIN DE VOUS ! «

SOCIÉTÉ DE CHASSE

1961, cela vous dit ? Peut-être pas mais c'est l'année de création de la société de chasse de Roquetoire, nous fêtons les 60 ans cette année de l'une des plus vieilles associations du village et nous sommes fiers de continuer cette histoire. 60 ans que les chasseurs de la commune s'unissent pour gérer la chasse de façon réfléchie afin de préserver un équilibre de la faune sauvage.

2021 aurait dû voir l'organisation du 4ème loto de la société de chasse, moment convivial et sympathique qui rassemble non-chasseurs et chasseurs à la salle des fêtes, malheureusement cette manifestation a été annulée pour cause de l'épidémie de Covid-19, espérons que cette année « sans » sera la seule et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition si les conditions sanitaires s'améliorent d'ici là.

Ensemble, soyons magiques ! Comme depuis plusieurs années, Haut de France propres propose de nous associer au nettoyage de printemps qui aura lieu le dimanche 21 mars 2021, rendez vous sur la place à 9h

Reporté en mai 2021

ASSOCIATION KARATÉ ROQUETOIRE

Après avoir eu l'espérance que les portes du tatami allaient réouvrir, le décisions du gouvernement en auront voulu autrement du fait que la pandémie continue de perdurer et de prendre du terrain.

Mais tant qu'il y aura la vie, il y aura toujours l'espoir et la volonté de réussite.

D'ailleurs, le Karaté Club de Roquetoire n'a pas baissé les bras, puisqu'il y a un nouveau instructeur fédéral qui est Hugo Permal.

Malgré tout, je souhaite à vous toute et tous de la réussite au cours de cette nouvelle année.





RALLYE SPORT ROQUETOIRE

Le Rallye Sport Roquetoire a pointé le bout de son capot en 2011 !!!
Depuis, que de chemin parcouru !!!!
De la Citroën saxo VTS, à la 106 XSI, nous avons cumulé les kms de spéciales des Hauts de France et de la Normandie...

Victoire de classe au Flandres Opale

Victoire de classe au charlemagne

Victoire de classe à la Lys

Victoire de classe au Béthunois

Et de nombreux podiums de classe sur différents rallyes !!!

Le RSR s'est fait un nom dans le sport automobile !!!

Comme vous tous, nous subissons de plein fouet la crise du Covid. Tous les rallyes sont annulés ou reportés et ce depuis un an..... Seul l'avenir nous dira quand nous pourrons remettre notre «cul dans le baquet»

Allez défier, sous vos encouragements, les épreuves chronométrées des différentes régions afin d'engendrer le maximum de points pour viser une nouvelle qualification à la finale des Rallyes !!!

Après Chalons sur Saône en 2018 !!! Serons nous qualifiés à la finale d' Arras en 2022 ????

Comme de nombreuses associations, celle ci s'est lancée dans l'organisation de manifestations afin de subvenir à ses besoins. Association de loi 1901, celle ci a la particularité de vivre sans aucune subvention... Alors, il faut se démarquer afin de sensibiliser le maximum de personnes à nos évènements. Du repas à la randonnée cartographique, de la soirée spectacle aux baptêmes de Rallyes, de la journée pêche à l'organisation de Star's 80, du 13 juillet à la patinoire et structures gonflables, le RSR se distingue par ses évènements originaux. Pour tout cela nous souhaitons, vous remercier du fond du cœur pour toute cette fidélité, vous, mais également tous ces bénévoles qui, dans l'ombre, font en sorte de pérenniser cette association !!!! **TOUT SIMPLEMENT MERCI !!!!**

10 ans cette année !!!

Hâte de connaître le programme ???

Rendez vous du 9 Juillet 2021 au 11 Juillet 2021 pour fêter dignement cette décennie !!!

Nous aurons le plaisir de vous retrouver également pour notre soirée du 13 juillet 2021 !!

Vous souhaitez nous aider à organiser cet anniversaire ????

Faire partie de la grande famille des bénévoles ????

N'hésitez pas à prendre contact avec Bertrand Gouget

au 06/76/38/06/73 Rejoignez le Rallye Sport Roquetoire !!

Facebook : Rallye Sport Roquetoire

«SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN»

Sportivement

Les Membres du R.S.R





La vie associative



ROQ'ATOUT CŒUR

Notre association créée en mars 2020 à pour but de mettre en valeur le patrimoine humain et culturel de notre commune et, ainsi venir en aide si besoin à nos voisins et amis.

Cette création fait suite à la marche des chapelles (voir photo 1) et, pour 2020 nous avons mis en place la marche des sources . Malheureusement les conditions sanitaires ont eu raison de notre projet.

Nous avons animé les Journées du Patrimoine qui nous ont permis de rencontrer des habitants curieux de notre patrimoine.

En décembre, les « boîtes bonheur » nous ont donné l'occasion de participer à cette fête si importante qu'est NOEL et de venir en aide aux plus démunis 173 boîtes récoltées (voir photo 2). Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier chacune et chacun d'entre vous surtout les plus petits qui n'ont pas hésité à faire preuve de générosité.

En souhaitant que 2021 puisse voir reflourir toutes les activités auxquelles nous sommes attachés.



ASSOCIATION ROQUET'ARC (tir à l'arc sur cible)

Vous accueille :

Le Dimanche de 10h00 à 12 h00 :

Salle des sports à Roquetoire

Le mercredi De 14h00 à 15h00 :

pour les enfants (7à 12 ans)

Salle du Javelot à Roquetoire

Le samedi de 14h00 à 16h00 :

Salle du collège à Théroutte

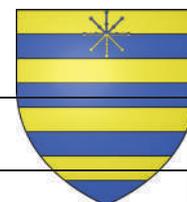
(Prêt de matériel possible)

Contact : Gérard Cléton

Tél : 06/49/36/11/53



Associations de Roquetoire

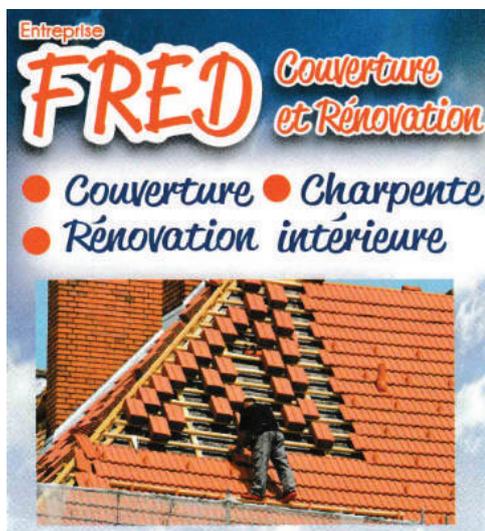


Nom	Adresse	Contact
ACPG-CATM (Anciens Combattants) Gaston PAVY	220, rue des Héringaux Roquetoire	06 17 57 28 96
Amicale des donateurs de sang Bernadette CORDIER-LIEBART	449, rue Creuse Duhamel Roquetoire	03 21 95 33 30 Blog : don.du.sang62120-62129.over-blog.com
Association colombophile « Les isolés réunis » Giovanni GOTTRANT	rue de Mametz Roquetoire	06 37 38 61 46
APE (association des parents d'élèves de Roquetoire) Coralie DOLLE	Mairie Roquetoire	06 31 86 32 99
Association des Amis de Lourdes d'Aire et Environs Daniel ROUGEGREZ	62129 Ecques	03 21 39 43 69
AFR (Association Familiale Rurale de Roquetoire) Aline BERTIN	Rue du Boguet Roquetoire	06 23 27 39 61 Mail : aline24@hotmail.fr Facebook : association familiale de Roquetoire
Club du 3 ^{ème} Age Marie-Antoinette DARQUE	124, rue de la Chapelle Roquetoire	03 21 95 84 91
Comité des Fêtes Stella CREPIN	Mairie Roquetoire	03 21 39 05 07
Comité d'Histoire de Roquetoire Florent THOREL	Mairie Roquetoire	06 84 37 44 14 Mail : thorelflorent1985@hotmail.com Facebook : Comité Histoire de Roquetoire
Entente cyclotouriste de Roquetoire Ange-Marie DELPOUVE	585, rue Blondel Roquetoire	06 71 64 18 92 Facebook : Ange Delpouve
Escapades Gérard POUILLE	5bis, rue Emile Zola 62330 Isbergues	03 21 02 12 55 - 07 68 65 38 51 Mail : g621951@gmail.com
ESR (Etoile sportive de Roquetoire) Christophe GAMBIER	1049, rue de Mametz Roquetoire	03 21 38 32 11 Facebook : E.S.Roquetoire
Franco-tireurs de Roquetoire Rémy DOUCHET	425, rue Basse Roquetoire	06 86 40 34 48
Harmonie de Roquetoire Christelle LEFEBVRE	1848, rue de Mametz Roquetoire	03 21 12 59 22 Facebook : Harmonie Fanfare de Roquetoire
MAM (Maison des Assistantes Maternelles) Ô comme 3 pommes	12, place de la mairie Roquetoire	03 91 93 33 89
RSR (Rallye Sport Roquetoire) Bertrand GOUGET	Rue du moulin Roquetoire	06 76 38 06 73 Facebook : Rallye Sport Roquetoire http://www.rallye-sport-roquetoire.fr
Roq'Attitudes Natacha FACON	Mairie Roquetoire	06 41 76 23 71 Facebook : Roq'attitudes http://www.roqattitudes.com
Section Badminton Philippe WASELIN	635, rue Creuse Duhamel Roquetoire	06 29 33 27 79 Facebook : Badminton Roquetoire
Section karaté Jean-Marc PERMAL	78, rue Verte Roquetoire	06 14 21 42 38 Facebook : Roquetoire Karaté Shotokan http://www.karate-roquetoire.jimdo.com
Société de chasse Michel FRANÇOIS	Roquetoire	03 21 39 11 99
Société saint-Michel Auréli DUCROCQ, François HENNERON	228, rue des berceaux Roquetoire	06 86 79 68 10 06 83 16 70 70
Roquet'Arc Gérard CLETON	280, rue du Brûle Ecques	06 49 36 11 53 Mail : gcleton@orange.fr Facebook : Roquet'Arc
La Roquestorienne Bruno LEBRIEZ	1311, rue d'Aire Roquetoire	06 29 33 00 35 Facebook : La Roquestorienne
Roq'Atout Cœur Annick DUPREZ	1647, rue de Mametz Roquetoire	annickduprez@yahoo.fr
Quadilys James ANDOUCHE		06 24 87 47 66
Seb Stunt Rider Sébastien MAES	788, rue de Warnes Roquetoire	07 87 10 25 14 Facebook : Seb Stunt Rider
Roq'Boul Jean-Michel May	271, rue de Camberny Roquetoire	06 88 65 38 38



La boucherie vous propose des produits français boeuf, veau, porc et agneau, charcuterie traiteur maison, poulet rôti le vendredi et samedi

Jérôme et Amandine
03 21 39 00 04



FRED COUVERTURE

Charpente, couverture et rénovation intérieure.

1004 rue de warnes

62120 Roquetaire

03 21 88 25 57

06 10 23 51 32

Mail: fredbryche21@hotmail.fr



Pour vos travaux, vos projets de bricolage, pour vos envies d'aménagement intérieur ou extérieur, **Milbled-Wimez** vous propose un large choix en matière d'outillage, de bricolage, et de peinture (intérieure ou extérieure, ainsi qu'une machine à teinter pour réaliser la couleur de votre choix) ! Des produits de qualité professionnelle pour réaliser vos projets.

Cette année, notre traditionnelle foire aux carrelages aura lieu du 22 mars au 3 avril. Venez nombreux !

A bientôt et prenez soin de vous.

Chers Roquestoriens,

Tout d'abord merci à la municipalité de nous laisser communiquer dans le journal communal.

Garder le lien avec vous, clients, riverains et autres commerçants qui connaissent les mêmes difficultés que moi, voir de plus amples pour certains est très important.

C'est l'occasion pour moi et mon équipe, qui s'est agrandie l'été dernier avec notre nouvelle apprentie Chloé, de remercier notre clientèle qui, comme nous, doit s'adapter à chaque nouveau changement, confinement, puis couvre feu avec des horaires qui changent, de nous rester fidèle.

Sans cela la difficulté serait d'autant plus grande, vous savoir nombreux et compréhensifs à chaque virage que prend cette pandémie nous laisse aspirer à des jours meilleurs, espérons-le très vite !

En attendant, nous continuons de vous recevoir dans les meilleures conditions pour la sécurité de tous, avec votre concours, dans le respect des règles sanitaires.

L'aide apportée par Mme le maire et son adjoint en matière de renseignement des mesures mises à disposition par l'État et la région lors du second confinement a été la bienvenue, sauvegarder les petits commerces est essentiel et non sans difficultés, alors pour votre intérêt, merci.

Je profite de la parole qui m'est donnée pour apporter mon soutien aux établissements toujours fermés à ce jour.

Au plaisir de vous retrouver toujours masqués et avec notre sourire caché,

toute l'équipe Aux 6 Eaux Magiques
Gwendoline, Mégane et Chloé



Boulangerie Pascal et Betty MARQUIS

vous proposent chaque week-end
une promotion différente
sur les gâteaux individuels

3 + 1 offert

tous nos produits sont fabriqués
sur place avec des matières premières
provenant de fournisseurs locaux :

le lait frais :

(ferme François)

la farine :

(Moulin du Nord Aire-sur-la-Lys)

LOOK DE CANAILLES

Vous propose
des vêtements enfants
du 2 au 16 ans,
à prix abordables.

Je vous reçois
au showroom sur **RDV**

du lundi au dimanche (sans obligation d'achat).

N'hésitez pas à me contacter sur la page
facebook « Look de canailles »

(vous y trouverez un aperçu de la collection)
ou par téléphone au 06-70-52-97-18.

Cordialement Savary Caroline
1300 rue de Warnes, 62120 Roquetoire



1664 RUE DE MAMETZ - 62120 ROQUETOIRE

03.21.68.69.30

PELLETS - BOIS - BUCHES DENSIFIEES

FIUOL - GNR - GASOIL - ADBLUE®

PETROLE ET GNR A LA POMPE

GAZOLE ROUTIER A LA POMPE

BOUTEILLES DE GAZ - CHARBON

ACCESSOIRES ET PIECES FEU

HUILE VOITURE - MOTOCULTURE - MOTO



Depuis Août 2020, ACES vous accueille désormais au 1664 rue de Mametz à ROQUETOIRE

L'énergie est notre avenir, économisons la !

EurI CREPIN TONY

«Voilà tout juste une année que j'ai commencé
l'aventure le 17 février 2020.

Le début a été assez stressant notamment avec
le 1er confinement du 17 mars et la fermeture de
toutes les entreprises.

Ce fut une année marquée par l'épidémie,
cependant l'entreprise a tout de même réussi
à prendre son envol. J'ai pu embaucher deux
salariés à ce jour et nous nous réjouissons d'avoir
pu développer cette activité malgré ce contexte.

En tant qu'Artisan, nous avons une pensée pour
tous ceux qui ont été touchés professionnellement
par cette crise économique, nous leur exprimons
tout notre soutien et leur souhaitons une meilleure
année pour 2021. »

Depuis trois générations, notre exploitation familiale
se situe à Warnes – Roquetoire.

Ferme de polyculture élevage, nous avons décidé en 2012 de
nous lancer dans la vente directe à la ferme, afin de répondre
aux attentes des consommateurs : authenticité, viande de qua-
lité et proximité avec l'éleveur.

Chaque semaine, nous travaillons, à la ferme, une viande
fraîche et traçable qui est vendue en caisse (sur réservation)
ainsi qu'au détail.

De nombreuses spécialités bovines trônent en vitrine...
et quelques-unes sont surprenantes !

Régulièrement, vous retrouverez sur notre étal veau
et agneau. Alors n'hésitez pas à venir nous voir,
nous serons heureux de vous accueillir.



Antoine et Nicolas

238 rue du marais 62120 Roquetoire
03 21 95 98 51

Horaires : Jeudi et vendredi :
9h/12h – 14h/19h

Samedi : 9h-13h

Facebook : fermeducroco



Nous arrivons à la clôture de notre septième année d'activité. Celles-ci ont été favorables, permettant d'embaucher des jeunes conducteurs et ainsi accroître notre société en nous diversifiant dans le transport en benne de travaux publics. Cependant, la crise sanitaire est venue enrayer notre projet d'agrandissement. En effet, nous avions pour objectif de donner la chance à un jeune conducteur, qui venait d'obtenir ses permis, mais le Covid-19 en a décidé autrement...

Nous sommes d'autant plus impacté que notre activité principale est le ravitaillement des grossistes et négociant en boissons, avec comme partenaire La Brasserie Bédague et des sociétés Parisiennes dont l'activité principale est

la livraison des bars et des restaurants fermés depuis octobre 2020. Pour faire face à cette crise, nous avons pallié ce manque à gagner par l'acquisition d'une remorque frigorifique, afin de pouvoir faire travailler nos 5 conducteurs. Le Covid-19 nous a déstabilisé et nous a fait revoir l'ensemble de nos activités. Dans l'espoir que la vraie vie reprenne rapidement...



Pratic'Access

Urbanisme - Aménagement - Accessibilité

Nadège PLANCKE



06 50 77 88 98



nadege.plancke@praticaccess.fr



www.praticaccess.fr



@NadègePlancke

Pratic'Access c'est la gestion complète de votre procédure de :

- Permis de construire*
 - Déclaration préalable
 - Autorisation de travaux (ERP)
- par une urbaniste indépendante.

* Dans le respect du dernier alinéas de l'article R431-2 du code de l'urbanisme.



- > Étude de l'urbanisme
- > Production du dossier
- > Montage du dossier
- > Suivi de la procédure

MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

VASSET Jean-Paul
1203 rue de ligne
62120 ROQUETOIRE
tél. 03 21 95 85 79 (répondeur)
mail : jeanpaulvasset@orange.fr

Nous avons la possibilité de mettre notre ressenti dans la communication Bulletin Municipal, nous tenons à remercier Mme le Maire et M. François Henneron, les seules personnes à avoir pris de nos nouvelles. Nous tenons bon et espérons que cette crise se termine très vite afin de revoir notre famille et notre clientèle à notre convenance.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le restaurant « La Grange »



Le Hygge (prononcé «hu-gue») a ouvert ses portes en juillet 2020 rue saint vinocq à Roquetoire.

Petit havre de paix, nous vous y accueillons du lundi au samedi soir, de 18h à 11h.

Produits bio et locaux au rendez-vous, avec la cerise sur le gâteau : le spa Privatif avec vue sur le bois !

Foratier Julie
212 Rue Saint Vinocq - 62120 Roquetoire

VIVAL

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2021, qui espérons le, verra la fin de cette pandémie.

Nous tenons à remercier nos clients, pour leur fidélité durant ces années passées derrière un comptoir que nous quitterons en milieu d'année. Nous souhaitons prospérité et réussite à Mindy et Thomas nos repreneurs

*Merci à tous
Christine et Damien*

*Lefebvre Damien
le commerce
154 rue de Mametz
62120 Roquetoire*



Service de téléconsultation en pharmacie

Parmi les services que la pharmacie de Roquetoire propose, une borne de téléconsultation est disponible au sein de l'établissement. Dans une pièce de confidentialité, se trouve une borne disposant d'objets connectés (tensiomètre, dermatoscope, otoscope, thermomètre, oxymètre, stéthoscope). Un écran avec une caméra et microphone permet de consulter un médecin en moins de 10 minutes. Le patient peut donc, dans le cas où son médecin traitant n'est pas disponible, consulter pour renouveler son traitement, avoir un avis sur plusieurs maladies telles qu'une douleur dentaire, une infection urinaire, un trouble digestif, une éruption cutanée...

Dès 3 ans, le patient trouve une solution à son problème rapidement et lui évite un déplacement aux urgences.

Disponible aux heures d'ouverture de la pharmacie mais également quand la pharmacie est de garde puisque le médecin est également présent le samedi et dimanche jusqu'à 22 heures !

La pharmacie de l'Avenir





ALIMENTATION		
Boucherie : « Amandine et Jérôme »	Place de la Mairie	03.21.39.00.04
Boulangerie : « MARQUIS-LIGNIER »	Place de la Mairie	03.21.95.13.39
Café du commerce, vival, superette : « Damien et Christine »	Rue de l'église Rue de Mametz	03.21.98.55.05
Ferme DUCROCQ : « Antoine et Nicolas »	238 rue du Marais	03.21.95.98.51
Ferme VASSET « JP bio »	79 rue de Ligne	03.21.95.85.79
Les caves du brasseur L'usine de Roquette	1476 rue de Mametz	03.21.39.06.10 06.38.35.57.66
BARS- RESTAURANTS ET ASSIMILES		
Roque comptoir « Sam »	Rue de l'église	03.21.95.05.98
Frit'à Zèle	Rue de l'église	07.69.07.23.01
Restaurant « La grange »	782 rue du château	03.21.95.14.53
SERVICES ET DIVERS		
Aux 6 eaux magiques - Coiffeur	Rue de l'Eglise	03.21.88.52.39
D.F.T.B - « Bertrand » - Musiciens DJ		06.84.24.88.56
S.M.T.E.V - espaces verts	10 rue du Moulin	03.21.88.99.73
Artois combustibles énergie et services	1664, rue de Mametz	03.21.68.69.30
MACAIRE Cindy, « Cindy Beauté »	356 rue Blondel	06.64.44.67.04
Marbrerie de la lys	1740 rue d'Aire	03.21.39.19.69
S.A.S « LOURDEL » - Pompes funèbres chapiteaux	346 rue du Stade	06.85.08.54.13 /03.21.38.64.75
« Jerem » - motoculteur	1208 rue de Mametz	03.91.93.54.30
Laverie facile « Stéphanie »	642 rue Blondel	06.35.26.84.95
« HYGGE » - chambre d'hôtes, Spa privatif	212 rue Saint Vinocq	06.17.57.74.15
«Look de Canailles»	1300, rue de Warnes	06.70.52.97.18
TRAVAUX DE BÂTIMENT		
Menuiserie « ROBERT »	410 rue de Mametz	03.21.39.05.94
Ets. « LECLERCQ-MILBLED » - Bois, sanitaires, matériaux	2420 rue d'Aire	03.21.39.04.22
Ets. « MILBLED-WIMEZ » - Bois, sanitaires, matériaux	2360 rue d'Aire	03.21.39.00.98
Ets. « LECLERCQ-SCOTEE » - Electricité	594 rue Blondel	06.44.09.14.22
« TRISTRAM Julien » - J.T couverture	252 chemin des Héringaux	06.50.16.43.24
« Fred » - couverture	1004 rue de Warnes	06.10.23.51.32
« EURL CREPIN TONY » - Neuf et rénovation, charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, extension et construction bois	351 rue des Buissons	06.22.95.00.16



PROFESSIONNELS DE SANTE		
<u>Médecins généralistes :</u> - Dr THIBAULT Catherine - Dr BOUQUILLION Charlotte	1255 rue d'Aire	03.21.12.61.98
<u>Dentiste :</u> - LEBRUN Laurent	1255 rue d'Aire	03.21.95.04.30
<u>Podologue :</u> - CLAEYS FOULON Katia	1255 rue d'Aire	03.21.93.73.66
<u>Infirmières :</u> - CADART GUERY Bernadette - DUPIRE RISCHELE Justine - BRIETZ Emilie - DELACUISINE - PRUVOST Dominique - DEVINCRE Nathalie	1255 rue d'Aire 1255 rue d'Aire 1255 rue d'Aire 1255 rue d'Aire 1182 rue de Warnes	03.21.38.57.56 03.21.38.57.56 06.42.30.41.33 03.21.11.76.19 /06.64.59.28.09 03.21.93.27.84/ 06.10.94.07.79
« Pharmacie de l'avenir »	1169 rue d'Aire	03.21.39.04.27
<u>Ostéopathe :</u> - BOUDIER Stéphane	80 rue St Michel	03.91.93.54.29
<u>Kinésithérapeutes :</u> - BOUDIER Sabine et Stéphane - CASTELAIN François - BAUDEQUIN Sylvia - BEHAGUE Nicolas	80 rue St Michel 80 rue St Michel 1283 rue d'Aire 1283 rue d'Aire	03.91.93.54.29 03.91.93.54.29 06.84.95.93.12 06.19.54.48.92
<u>Orthophoniste :</u> - RYCKEWAERT Béatrice	1255 rue d'Aire	03.21.93.63.97
<u>Ergothérapeute :</u> - MEURISSE Hélène	222 rue St Michel	03.21.12.46.53
SERVICES à l'AGRICULTURE		
SAS VAESKEN - Aliments / engrais	1635 rue d'Aire	03.21.39.11.39
Ets. BRUGE Patrick - Travaux agricoles		03.21.39.47.05
TRANSPORTS		
SARL « JOLY Christophe »	982 rue d'Aire	06.71.26.16.12



